

Dossier Technique Immobilier

Numéro de dossier : SERLY/24/1011/CJM
Date du repérage : 20/12/2024



Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : ...**Rhône**

Adresse :**30, rue Rachais**

Commune :**69007 LYON**

Section cadastrale AE 147,

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Lot numéro non communiqué

Périmètre de repérage :

garage en sous-sol d'immeuble

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : ... **Mme**

Adresse :

Objet de la mission :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Dossier Technique Amiante | <input type="checkbox"/> Diagnostic de Performance Energétique | <input type="checkbox"/> Diag. Assainissement |
| <input checked="" type="checkbox"/> Constat amiante avant-vente | <input type="checkbox"/> Etat relatif à la présence de termites | <input type="checkbox"/> Diag. Piscine |
| <input type="checkbox"/> Dossier amiante Parties Privatives | <input type="checkbox"/> Etat parasitaire | <input type="checkbox"/> Diag. Installations Gaz |
| <input type="checkbox"/> Diag amiante avant travaux | <input checked="" type="checkbox"/> Etat des Risques et Pollutions | <input type="checkbox"/> Diag. plomb dans l'eau |
| <input type="checkbox"/> Diag amiante avant démolition | <input type="checkbox"/> Etat des lieux | <input type="checkbox"/> Diag. Installations Electricité |
| <input type="checkbox"/> Contrôle Périodique Amiante | <input type="checkbox"/> Métrage (Loi Carrez) | <input type="checkbox"/> D.Technique DTG |
| <input type="checkbox"/> Amiante HAP | <input type="checkbox"/> Métrage (Surface Habitable) | <input type="checkbox"/> Diagnostic de Performance Energétique |
| <input type="checkbox"/> Strategie Dossier Amiante | <input type="checkbox"/> Exposition au plomb (CREP) | <input type="checkbox"/> Diag. Radon |
| <input type="checkbox"/> Diagnostic de Performance Energétique | <input type="checkbox"/> Plomb avant Travaux | <input type="checkbox"/> Vérif. accessibilité handicapé |
| <input type="checkbox"/> Mold Inspection | <input type="checkbox"/> Exposition au plomb (DRIPP) | <input type="checkbox"/> Diag. Performance Numérique |

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti (Listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)

Numéro de dossier : SERLY/24/1011/CJM
Date du repérage : 20/12/2024

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires	Articles L. 1334-13, R. 1334-20 et 21, R. 1334-23 et 24, Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique; Arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013, décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 1 ^{er} juin 2015.
Norme(s) utilisée(s)	Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis

Immeuble bâti visité

Adresse	Rue : 30, rue Rachais Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n° : , Lot numéro non communiqué Code postal, ville : . 69007 LYON Section cadastrale AE 147,
Périmètre de repérage : garage en sous-sol d'immeuble
Type de logement : Garage
Fonction principale du bâtiment : Autres
Date de construction : < 1997

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le(s) propriétaire(s) .	Nom et prénom : Mme Adresse :
Le donneur d'ordre	Nom et prénom : HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES - Mme JOO-BELDON Anne-Claire Adresse : 7, Avenue de Birmingham 69004 LYON

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	Opérateur de repérage	ABCIDIA CERTIFICATION Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint- Rémy-lès-Chevreuse	Obtention : 14/01/2022 Échéance : 13/01/2029 N° de certification : 21-1591
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport			

Raison sociale de l'entreprise : **Diagnostiqueurs Associés SARL (Numéro SIRET : 52530977900029)**
Adresse : **23 Rue Claude Violet, 69008 LYON**
Désignation de la compagnie d'assurance : **La Compagnie Allianz IARD**
Numéro de police et date de validité : **61.542.164 - 31/12/2024**

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : 24/12/2024, remis au propriétaire le 24/12/2024
Diffusion : le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses
Pagination : le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 16 pages

Sommaire

- 1 Les conclusions
- 2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses
- 3 La mission de repérage
 - 3.1 L'objet de la mission
 - 3.2 Le cadre de la mission
 - 3.2.1 L'intitulé de la mission
 - 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
 - 3.2.3 L'objectif de la mission
 - 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
 - 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
 - 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif
- 4 Conditions de réalisation du repérage
 - 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
 - 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
 - 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
 - 4.4 Plan et procédures de prélèvements
- 5 Résultats détaillés du repérage
 - 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
 - 5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
 - 5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif
- 6 Signatures
- 7 Annexes

1. – Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. **La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.**

- 1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il n'a pas été repéré de matériaux ou produits contenant de l'amiante.
- 1.2. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2 les locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante :

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

2. – Le(s) laboratoire(s) d'analyses

Raison sociale et nom de l'entreprise : ... Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
Adresse : -
Numéro de l'accréditation Cofrac : -

3. – La mission de repérage

3.1 L'objet de la mission

Dans le cadre de la vente de l'immeuble bâti, ou de la partie d'immeuble bâti, décrit en page de couverture du présent rapport, la mission consiste à repérer dans cet immeuble, ou partie d'immeuble, certains matériaux ou produits contenant de l'amiante conformément à la législation en vigueur.

Pour s'exonérer de tout ou partie de sa garantie des vices cachés, le propriétaire vendeur annexe à la promesse de vente ou au contrat de vente le présent rapport.

3.2 Le cadre de la mission

3.2.1 L'intitulé de la mission

«Repérage en vue de l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente de tout ou partie d'un immeuble bâti».

3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission

L'article L 271-4 du code de la construction et de l'habitation prévoit qu' «en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En cas de vente publique, le dossier de diagnostic technique est annexé au cahier des charges.»

Le dossier de diagnostic technique comprend, entre autres, «l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code».

La mission, s'inscrivant dans ce cadre, se veut conforme aux textes réglementaires de référence mentionnés en page de couverture du présent rapport.

3.2.3 L'objectif de la mission

«Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante mentionnés en annexe du Code de la santé publique.»

L'Annexe du Code de la santé publique est l'annexe 13.9 (liste A et B).

3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire

Le programme de repérage est défini à minima par l'Annexe 13.9 (liste A et B) du Code de la santé publique et se limite pour une mission normale à la recherche de matériaux et produits contenant de l'amiante dans les composants et parties de composants de la construction y figurant.

En partie droite l'extrait du texte de l'Annexe 13.9

Important : Le programme de repérage de la mission de base est limitatif. Il est plus restreint que celui élaboré pour les missions de repérage de matériaux ou produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou celui à élaborer avant réalisation de travaux.

3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)

En plus du programme de repérage réglementaire, le présent rapport porte sur les parties de composants suivantes :

Liste A	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
Flocages, Calorifugeages, Faux plafonds	Flocages
	Calorifugeages
	Faux plafonds

Liste B	
Composant de la construction	Partie du composant à vérifier ou à sonder
1. Parois verticales intérieures	
Murs, Cloisons "en dur" et Poteaux (périphériques et intérieurs)	Enduits projetés
	Revêtement dur (plaques de menuiseries)
	Revêtement dur (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (carton)
	Entourages de poteaux (amiante-ciment)
	Entourages de poteaux (matériau sandwich)
	Entourages de poteaux (carton-plâtre)
Cloisons (légères et préfabriquées), Gains et Coffres verticaux	Coffrage perdu
	Enduits projetés Panneaux de cloisons
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, Poutres et Charpentes, Gains et Coffres Horizontaux	Enduits projetés
	Panneaux collés ou vissés
Planchers	Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides)	Conduits
	Enveloppes de calorifuges
Clapets / volets coupe-feu	Clapets coupe-feu
	Volets coupe-feu
Portes coupe-feu	Rebouchage
	Joint (tresses)
Vide-ordures	Joint (bandes)
	Conduits
4. Eléments extérieurs	
Toitures	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Accessoires de couvertures (composites)
	Accessoires de couvertures (fibres-ciment)
	Bardeaux bitumineux
Bardages et façades légères	Plaques (composites)
	Plaques (fibres-ciment)
	Ardoises (composites)
	Ardoises (fibres-ciment)
	Panneaux (composites) Panneaux (fibres-ciment)
Conduits en toiture et façade	Conduites d'eaux pluviales en amiante-ciment
	Conduites d'eaux usées en amiante-ciment
	Conduits de fumée en amiante-ciment

Composant de la construction	Partie du composant ayant été inspecté (Description)	Sur demande ou sur information
Néant	-	

3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités.

Descriptif des pièces visitées

Garage,

Localisation	Description
Garage	Sol : Béton Mur : béton Mur : parpaing Plafond : béton

4. – Conditions de réalisation du repérage

4.1 Bilan de l'analyse documentaire

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ

Date de la commande : 12/12/2024

Date(s) de visite de l'ensemble des locaux : 20/12/2024

Heure d'arrivée : 09 h 30

Durée du repérage : 01 h 30

Personne en charge d'accompagner l'opérateur de repérage : Mme JOO-BELDON Anne-Claire HUISSIERS DE JUSTICE AS

4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible		X	
Combles ou toiture accessibles et visitables		X	

4.4 Plan et procédures de prélèvements

Aucun prélèvement n'a été réalisé.

5. – Résultats détaillés du repérage

5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)

Matériaux ou produits contenant de l'amiante

Localisation	Identifiant + Description	Conclusion (justification)	Etat de conservation** et préconisations*
Néant	-		

* Un détail des conséquences réglementaires et recommandations est fournis en annexe 7.4 de ce présent rapport

** détails fournis en annexe 7.3 de ce présent rapport

5.2 Listes des matériaux et produits ne contenant pas d'amiante après analyse

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

5.3 Liste des matériaux ou produits (liste A et B) ne contenant pas d'amiante sur justificatif

Localisation	Identifiant + Description
Néant	-

6. – Signatures

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **ABCIDIA CERTIFICATION** Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011 - 102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse (détail sur www.info-certif.fr)

Fait à LYON, le 20/12/2024

Par : AVOVENTES AVOVENTES


RHONEDIAG
23, rue Claude Violet - 69008 LYON
Tél. : 04 72 04 44 12
E-mail : lyonest@rhoneddiag.fr
Siret 525 309 779 00029

ANNEXES**Au rapport de mission de repérage n° SERLY/24/1011/CJM****Informations conformes à l'annexe III de l'arrêté du 12 décembre 2012**

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires) et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

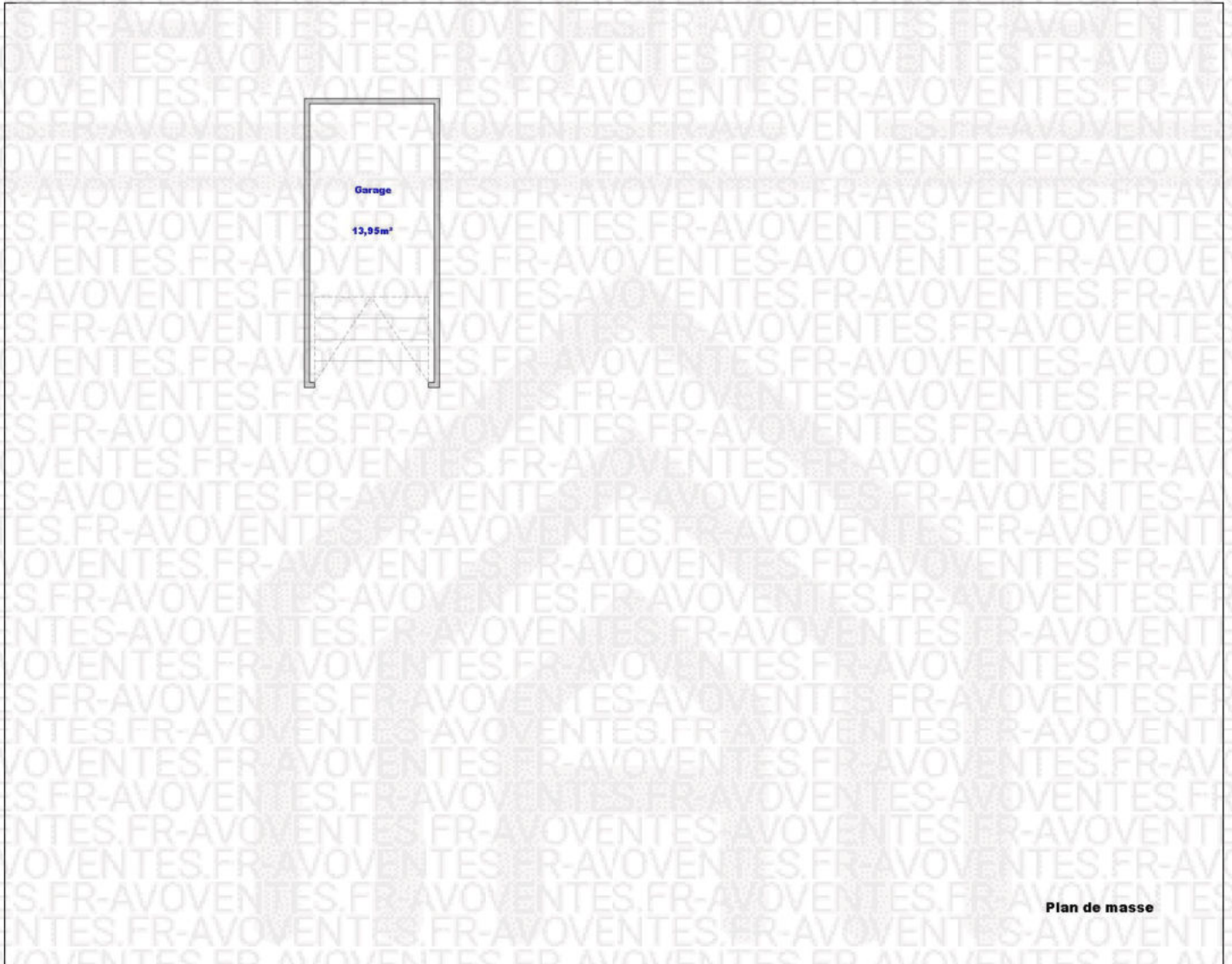
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés, notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou de votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous, consultez la base de données « déchets » gérée par l'ADEME, directement accessible sur le site internet www.sinoe.org.

Sommaire des annexes**7 Annexes****7.1 Schéma de repérage****7.2 Rapports d'essais****7.3 Grilles réglementaires d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante****7.4 Conséquences réglementaires et recommandations****7.5 Recommandations générales de sécurité****7.6 Documents annexés au présent rapport**

7.1 - Annexe - Schéma de repérage



Légende

	Conduit en fibro-ciment		Dalles de sol	Nom du propriétaire : Mme AVOVENTES AVOVENTES Adresse du bien : 30, rue Rachais 69007 LYON
	Conduit autre que fibro-ciment		Carrelage	
	Brides		Colle de revêtement	
	Dépôt de Matériaux contenant de l'amiante		Dalles de faux-plafond	
	Matériau ou produit sur lequel un doute persiste		Toiture en fibro-ciment	
	Présence d'amiante		Toiture en matériaux composites	

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

7.2 - Annexe - Rapports d'essais

Identification des prélèvements :

Identifiant et prélèvement	Localisation	Composant de la construction	Parties du composant	Description
-	-	-	-	-

Copie des rapports d'essais :

Aucun rapport d'essai n'a été fourni ou n'est disponible

7.3 - Annexe - Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

1. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux circulations d'air

Fort	Moyen	Faible
1° Il n'existe pas de système spécifique de ventilation, la pièce ou la zone homogène évaluée est ventilée par ouverture des fenêtres. ou 2° Le faux plafond se trouve dans un local qui présente une (ou plusieurs) façade(s) ouverte(s) sur l'extérieur susceptible(s) de créer des situations à forts courants d'air, ou	1° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet est telle que celui-ci n'affecte pas directement le faux plafond contenant de l'amiante, ou 2° Il existe un système de ventilation avec reprise(s) d'air au niveau du faux plafond (système de ventilation à double flux).	1° Il n'existe ni ouvrant ni système de ventilation spécifique dans la pièce ou la zone évaluée, ou 2° Il existe dans la pièce ou la zone évaluée, un système de ventilation par extraction dont la reprise d'air est éloignée du faux plafond contenant de l'amiante.

<p>3° Il existe un système de ventilation par insufflation d'air dans le local et l'orientation du jet d'air est telle que celui-ci affecte directement le faux plafond contenant de l'amiante.</p>		
---	--	--

2. Classification des différents degrés d'exposition du produit aux chocs et vibrations

Fort	Moyen	Faible
<p>L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme forte dans les situations où l'activité dans le local ou à l'extérieur est soumise à des vibrations, ou rend possible les chocs directs avec le faux plafond contenant de l'amiante (ex : hall industriel, gymnase, discothèque...).</p>	<p>L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme moyenne dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques mais se trouve dans un lieu très fréquenté (ex : supermarché, piscine, théâtre,...).</p>	<p>L'exposition du produit aux chocs et vibrations sera considérée comme faible dans les situations où le faux plafond contenant de l'amiante n'est pas exposé aux dommages mécaniques, n'est pas susceptible d'être dégradé par les occupants ou se trouve dans un local utilisé à des activités tertiaires passives.</p>

Grilles d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

Aucune évaluation n'a été réalisée

Critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

1. Classification des niveaux de risque de dégradation ou d'extension de la dégradation du matériau.

Risque faible de dégradation ou d'extension de dégradation	Risque de dégradation ou d'extension à terme de la dégradation	Risque de dégradation ou d'extension rapide de la dégradation
<p>L'environnement du matériau contenant de l'amiante ne présente pas ou très peu de risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.</p>	<p>L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque pouvant entraîner à terme, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.</p>	<p>L'environnement du matériau contenant de l'amiante présente un risque important pouvant entraîner rapidement, une dégradation ou une extension de la dégradation du matériau.</p>

Légende : EP = évaluation périodique ; AC1 = action corrective de premier niveau ; AC2 = action corrective de second niveau.

L'évaluation du risque de dégradation lié à l'environnement du matériau ou produit prend en compte :

- Les agressions physiques intrinsèques au local (ventilation, humidité, etc...) selon que le risque est probable ou avéré ;
- La sollicitation des matériaux ou produits liée à l'activité des locaux, selon qu'elle est exceptionnelle/faible ou quotidienne/forte.

Elle ne prend pas en compte certains facteurs fluctuants d'aggravation de la dégradation des produits et matériaux, comme la fréquence d'occupation du local, la présence d'animaux nuisibles, l'usage réel des locaux, un défaut d'entretien des équipements, etc...

7.4 - Annexe - Conséquences réglementaires et recommandations

Conservation et transmission de ce rapport (Article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019)

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante - parties privatives » (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

Conséquences réglementaires suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste A

Article R1334-27 : En fonction du résultat du diagnostic obtenu à partir de la grille d'évaluation de l'arrêté du 12 décembre 2012, le propriétaire met en œuvre les préconisations mentionnées à l'article R1334-20 selon les modalités suivantes :

Score 1 - L'évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectué dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation, ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage et de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception.

Score 2 – La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception.

Score 3 – Les travaux de confinement ou de retrait de l'amiante sont mis en œuvre selon les modalités prévues à l'article R. 1334-29.

Article R1334-28 : Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est inférieur ou égal à la valeur de cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à l'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante prévue à l'article R1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise des résultats des mesures d'empoussièrement ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

Si le niveau d'empoussièrement mesuré dans l'air en application de l'article R1334-27 est supérieur à cinq fibres par litre, le propriétaire fait procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues à l'article R1334-29.

Article R1334-29 : Les travaux précités doivent être achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation.

Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux.

Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvres, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

Article R.1334-29-3 :

I) A l'issue des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste A mentionnés à l'article R.1334-29, le propriétaire fait procéder par une personne mentionnée au premier alinéa de l'article R.1334-23, avant toute restitution des locaux traités, à un examen visuel de l'état des surfaces traitées. Il fait également procéder, dans les conditions définies à l'article R.1334-25, à une mesure du niveau d'empoussièrement dans l'air après démantèlement du dispositif de confinement. Ce niveau doit être inférieur ou égal à cinq fibres par litre.

II) Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux et produits résiduels dans les conditions prévues par l'arrêté mentionné à l'article R.1334-20, dans un délai maximal de trois ans à compter de la date à laquelle sont remis les résultats du contrôle ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage.

III) Lorsque des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante sont effectués à l'intérieur de bâtiment occupés ou fréquentés, le propriétaire fait procéder, avant toute restitution des locaux traités, à l'examen visuel et à la mesure d'empoussièrement dans l'air mentionnée au premier alinéa du présent article.

Détail des préconisations suivant l'état de conservation des matériaux ou produit de la liste B

- Réalisation d'une « évaluation périodique »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit, consistant à :
 - Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
 - Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.
- Réalisation d'une « action corrective de premier niveau »**, lorsque le type de matériau ou produit concerné contenant de l'amiante, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés, consistant à :
 - Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
 - Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
 - Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
 - Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.Il est rappelé l'obligation de faire appel à une entreprise certifiée pour le retrait ou le confinement.
- Réalisation d'une « action corrective de second niveau »**, qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation, consistant à :
 - Prendre, tant que les mesures mentionnées au c) (paragraphe suivant) n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
 - Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
 - Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
 - Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.En fonction des situations particulières rencontrées lors de l'évaluation de l'état de conservation, des compléments et précisions à ces recommandations sont susceptibles d'être apportées.

7.5 - Annexe - Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésotéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers bronchoc-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrisme important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets.

Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.

7.6 - Annexe - Autres documents**ATTESTATION D'ASSURANCE**

Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services
Attestation RC Professionnelle Diagnostiqueurs immobiliers

La Compagnie Allianz I.A.R.D atteste que :

DIAGNOSTIQUEURS ASSOCIES
23 rue Claude Violet
69008 LYON

a souscrit auprès d'elle sous le n° 61.542.164 un contrat d'assurance ayant pour objet de satisfaire à l'obligation édictée par les articles L271-6 et R-271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de le garantir contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités suivantes :

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS CI DESSOUS ENUMERES :

Constat de Risque d'exposition au plomb (CREP)
Etat relatif à la présence de termites
Etat de l'installation intérieure de gaz
Etat de l'installation intérieure d'électricité
Diagnostic de performance énergétique (DPE)
Etat des risques naturels miniers et technologiques
Document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif
Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante
Information sur la présence d'un risque de présence de mèresules
Diagnostic RADON
Loi Carrez
Loi BOUTIN
Diagnostic Risque d'intoxication au Plomb dans les Peintures (DRIPP)
Diagnostic Technique Amiante (DTA)
Contrôle visuel amiante - Diagnostic amiante avant travaux/démolition norme NF X46-020
Recherche de plomb avant travaux/avant démolition
Diagnostic de plomb après travaux/après démolition, Recherche de plomb après travaux/
après démolition
Diagnostic de performance énergétique (DPE) et Audit énergétique des immeubles en
monopropriété étiquetés F ou G réalisé en complément du DPE dans le cadre de l'article
L.126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation

Garantie RC Professionnelle : 300 000 EUR par sinistre dans la limite de 500 000 EUR par année d'assurance

La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la
période du 01.01.2024 au 31.12.2024.

**Les activités sont garanties sous réserve que le souscripteur soit titulaire des certificats délivrés par des
organismes de certification accrédités, conformément à la réglementation en vigueur.**

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne
constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au delà des
clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. **Les exceptions de garantie opposables au
souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité règle
proportionnelle, exclusions, déchéances..)**

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 16/01/2024

Pour la Compagnie Allianz I.A.R.D

Pour la Compagnie,



AVOVENTES

Direction budgétaire et Gestion Clients Entreprises

Saint Rémy les chevreuse, le 01/07/2024



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

AVOVENTES
sous le numéro **DI-21-1591**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

- | | | | |
|-------------------------------------|--|-----------------------------------|------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Amiante Avec Mention
[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique] | Prise d'effet : 25/02/2022 | Validité : 13/01/2029 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | GAZ
[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique] | Prise d'effet : 08/02/2022 | Validité : 07/02/2029 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Electricité
[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique] | Prise d'effet : 08/02/2022 | Validité : 07/02/2029 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | DPE sans mention
[arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique] | Prise d'effet : 08/02/2022 | Validité : 07/02/2029 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Termites Metropole
[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique] | Prise d'effet : 14/01/2022 | Validité : 13/01/2029 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Plomb Crep
[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique] | Prise d'effet : 14/01/2022 | Validité : 13/01/2029 |



Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06



AVOVENTES
Gestionnaire des certifiés

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
01 30 85 25 71 - www.abcidia-certification.fr
ENR20 V10 du 02 décembre 2021

Aucun autre document n'a été fourni ou n'est disponible

Saint Rémy les chevreuse, le 01/07/2024



La certification de compétence de personnes physiques est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

AVOVENTES
sous le numéro **DI-21-1591**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes



Amiante Sans Mention

Prise d'effet : **14/01/2022** Validité : **13/01/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]



Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06



AVOVENTES
Gestionnaire des certifiés

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
01 30 85 25 71 - www.abcidia-certification.fr
ENR20 V10 du 02 décembre 2021

ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS

30 RUE RACHAIS 69007 LYON 07

Adresse: 30 Rue Rachais 69007 LYON 07
Coordonnées GPS: 45.751722664748826,
4.85191896557808
Cadastre: AE 147

Commune: LYON 07
Code Insee: 69387

Reference d'édition: 2991492
Date d'édition: 24/12/2024

Vendeur:
Mme AVOVENTES
Acquéreur:



PEB : NON

Radon : NIVEAU 1

237 BASIAS, 3 BASOL, 3 ICPE

SEISME : NIVEAU 2

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Type	Exposition	Plan de prevention		
Informatif PEB	NON	Le bien n'est pas situé dans un zonage réglementaire du plan d'exposition au bruit		
PPR Naturel SEISME	OUI	Zonage réglementaire sur la sismicité : Niveau 2		
PPR Naturel RADON	OUI	Commune à potentiel radon de niveau 1		
PPR Naturels Inondation	OUI	Inondation Par une crue à débordement lent de cours d'eau	Approuvé	02/03/2009
		✓ Rhône et Saône		
		Inondation Par remontées de nappes naturelles	Approuvé	02/03/2009
✓ Rhône et Saône				
PPR Miniers	NON	La commune ne dispose d'aucun plan de prevention des risques Miniers		
PPR Technologiques Risque industriel	NON	Risque industriel Effet thermique	Approuvé	19/10/2016
		Risque industriel Effet de surpression	Approuvé	19/10/2016
		Risque industriel Effet toxique	Approuvé	19/10/2016
		Risque industriel	Prescrit	26/12/2019
		Risque industriel Effet thermique	Prescrit	26/12/2019
		Risque industriel Effet de surpression	Prescrit	26/12/2019
		Risque industriel Effet toxique	Prescrit	26/12/2019

"Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr" article R.125-25

DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES ET REFERENCES

<https://www.info-risques.com/short/ECBPG>

En cliquant sur le lien suivant ci-dessus, vous trouverez toutes les informations préfectorales et les documents de références et les annexes qui ont permis la réalisation de ce document.

Etat des risques

Etat des risques, pollutions et sols en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du code de l'environnement MTECT / DGPR juin 2024
Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être joint en annexe du contrat de vente d'un bien immobilier et à être remis, dès la première visite, au potentiel acquéreur par le vendeur. Il doit dater de moins de 6 mois et être actualisé, si nécessaire, lors de l'établissement de la promesse de vente, du contrat préliminaire ou de l'acte authentique.

Adresse de l'immeuble ou parcelle(s) concernée(s)	Code postal	Nom de la commune
30 Rue Rachais	69007	LYON 07
AE 147		
Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR NATURELS oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
prescrit ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>	anticipé ⁽²⁾ <input type="checkbox"/>	approuvé ⁽³⁾ <input checked="" type="checkbox"/>
approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ <input type="checkbox"/>		date 02/03/2009
Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés au risque Inondation		
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRN		oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPRM)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR MINIERS oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>		
prescrit ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>	anticipé ⁽²⁾ <input type="checkbox"/>	approuvé ⁽³⁾ <input type="checkbox"/>
approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ <input type="checkbox"/>		date
Si oui, les risques miniers pris en considération sont liés au risque:		
L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du PPRM		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)		
L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPR TECHNOLOGIQUES oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>		
prescrit ⁽¹⁾ <input type="checkbox"/>	approuvé ⁽³⁾ <input type="checkbox"/>	approuvé et en cours de révision ⁽⁴⁾ <input type="checkbox"/>
		date 26/12/2019
Si oui, les risques technologiques pris en considération dans le règlement du PPRT ou, à défaut, dans l'arrêté de prescription, sont liés à :		
effet toxique <input type="checkbox"/>	effet thermique <input type="checkbox"/>	effet surpression <input type="checkbox"/>
L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
L'immeuble est situé en zone de prescription		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
si la transaction concerne un logement, l'ensemble des travaux prescrits ont été réalisés		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location ⁽⁵⁾		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire		
L'immeuble se situe dans une zone de sismicité classée en		
zone 1 très faible <input type="checkbox"/>	zone 2 faible <input checked="" type="checkbox"/>	zone 3 modérée <input type="checkbox"/>
zone 4 moyenne <input type="checkbox"/>	zone 5 forte <input type="checkbox"/>	
Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon		
L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3		
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
Information relative à la pollution des sols		
Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS)		
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe N/M/T*		
L'immeuble a-t-il donné lieu au versement d'une indemnité à la suite d'une catastrophe N/M/T*		
oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>	
*naturelle, minière ou technologique		
Situation de l'immeuble au regard du recul du trait de côte (RTC)		
L'immeuble est-il situé sur une commune exposée au RTC et listée par décret n° 2022-750 du 29 avril 2022		
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
L'immeuble est situé dans une zone exposée au RTC identifiée par un document d'urbanisme.		
oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, l'horizon temporel d'exposition au RTC est:		d'ici à 30 ans <input type="checkbox"/>
L'immeuble est-il concerné par des prescriptions applicables à cette zone		compris entre 30 et 100 ans <input type="checkbox"/>
L'immeuble est-il concerné par une obligation de démolition et de remise en état à réaliser		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
		oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Documents à fournir obligatoirement		
<input checked="" type="checkbox"/> un extrait de document graphique situant le bien par rapport au zonage réglementaire		
<input checked="" type="checkbox"/> un extrait du règlement concernant le bien		
<input checked="" type="checkbox"/> la fiche d'information sur le risque sismique disponible sur le site www.georisques.gouv.fr		
<input checked="" type="checkbox"/> La liste des arrêtés portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pris dans la commune qui ont affecté le bien concerné et qui ont donné lieu au versement d'une indemnité		
vendeur	Date / Lieu	acquéreur
Mme AVOVENTES AVOVENTES	Le, 24/12/2024	Signature:
Signature:	Fait à LYON 07	

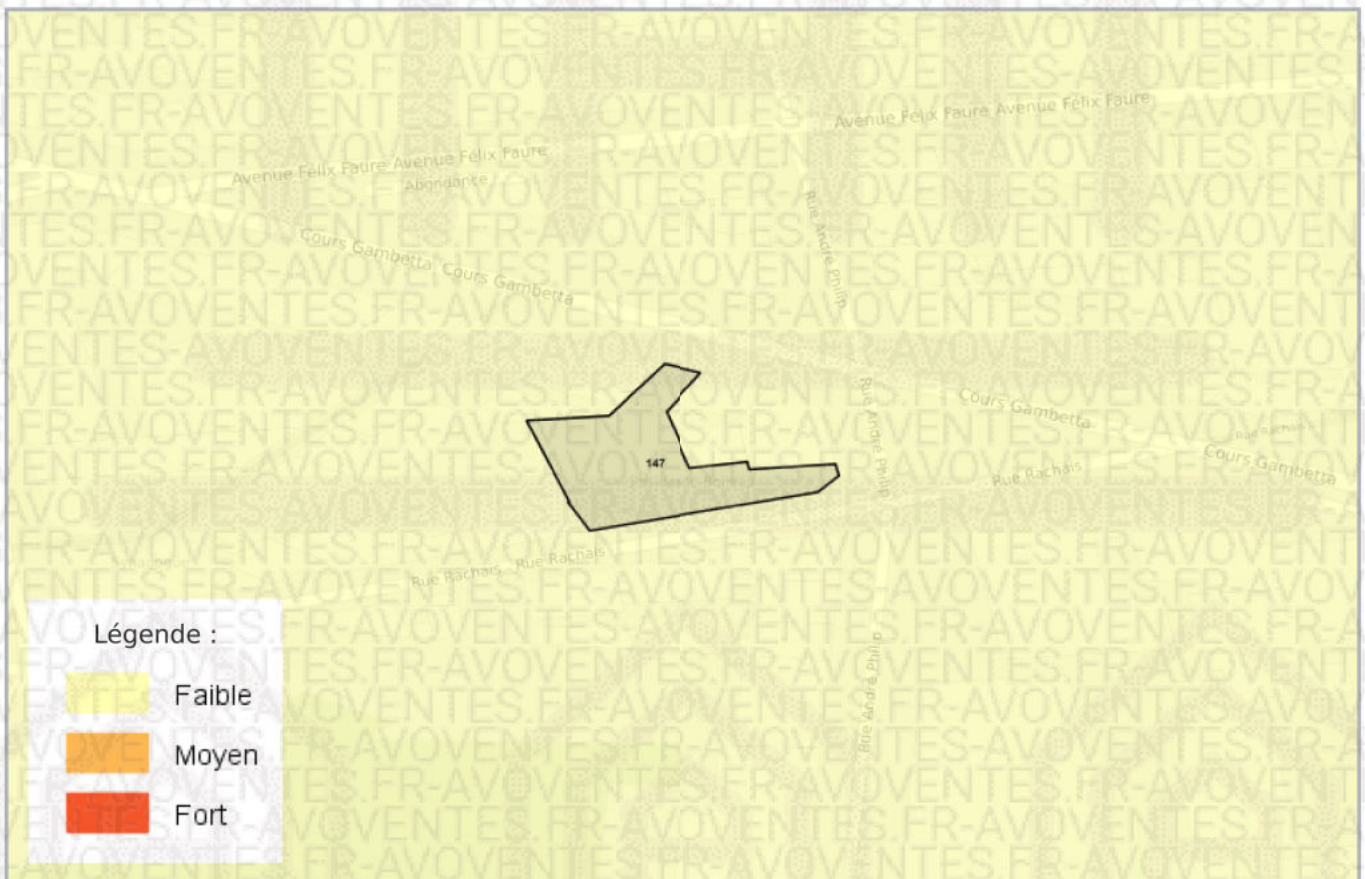
(1) Prescrit = plan de prévention des risques (PPR) en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription (2) Anticipé = plan de prévention des risques (PPR) visant les nouveaux immeubles et bien immobiliers et rendu immédiatement opposable par arrêté préfectoral (3) Approuvé = plan de prévention des risques (PPR) adopté et annexé au document d'urbanisme (4) Approuvé et en cours de révision = plan de prévention des risques (PPR) adopté mais actuellement en cours de modification ou de révision. Il est conseillé de se renseigner sur les éventuelles modifications de prescription (5) information non obligatoire au titre de l'information acquéreur locataire mais fortement recommandée

*Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr article R.125-25

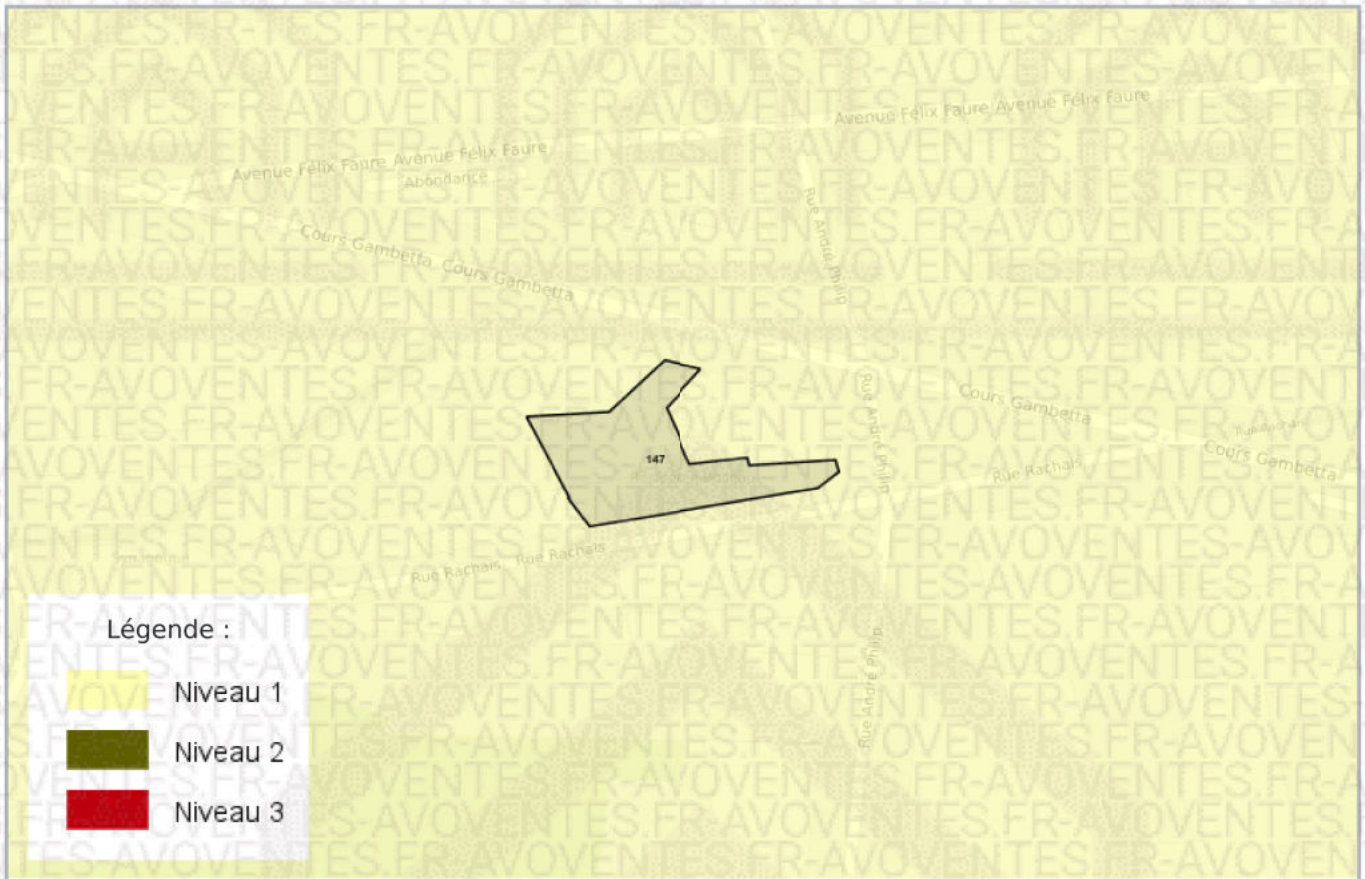
CARTOGRAPHIE DES INONDATIONS



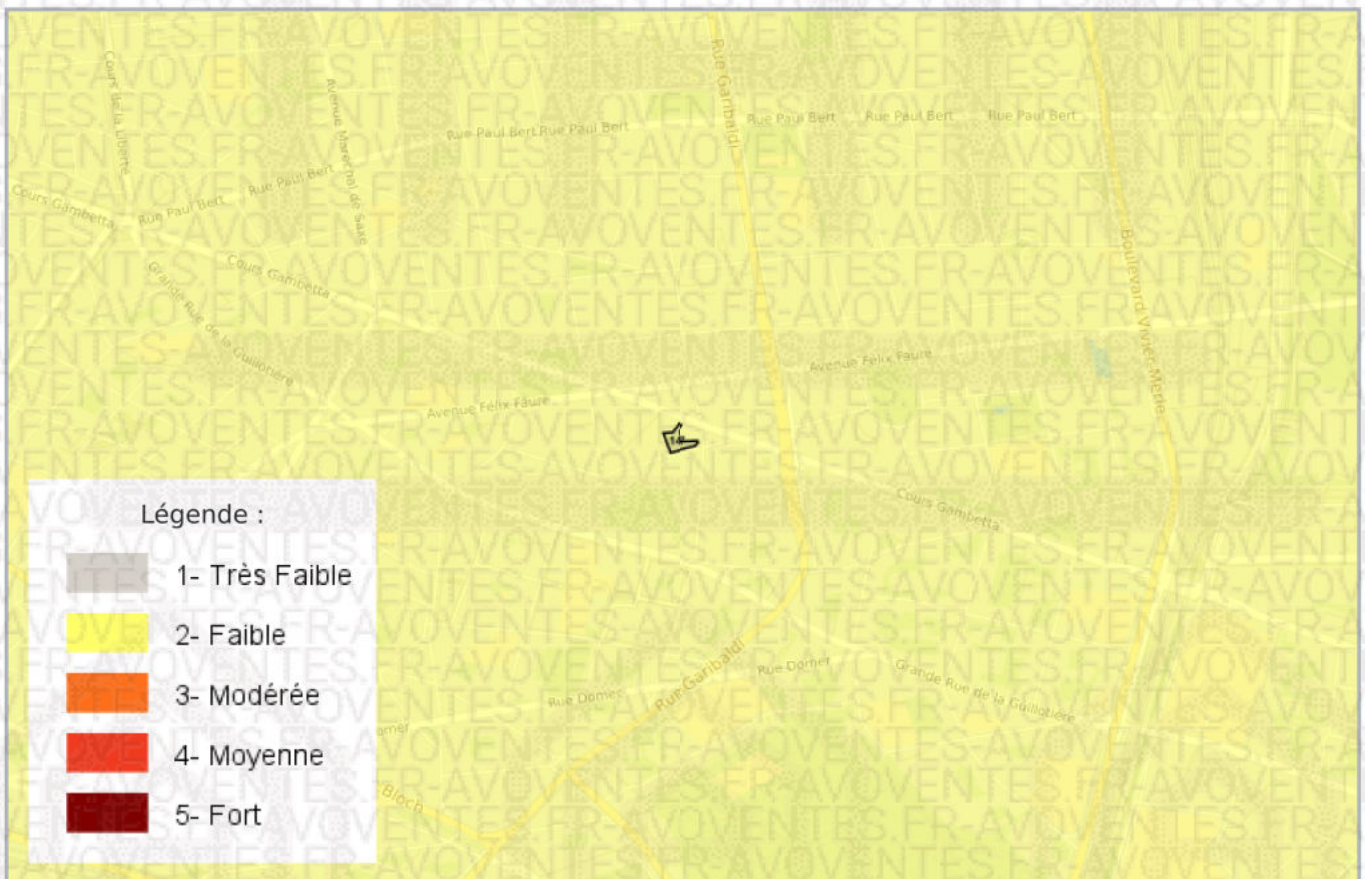
CARTOGRAPHIE DES MOUVEMENTS DE TERRAINS (ARGILES)



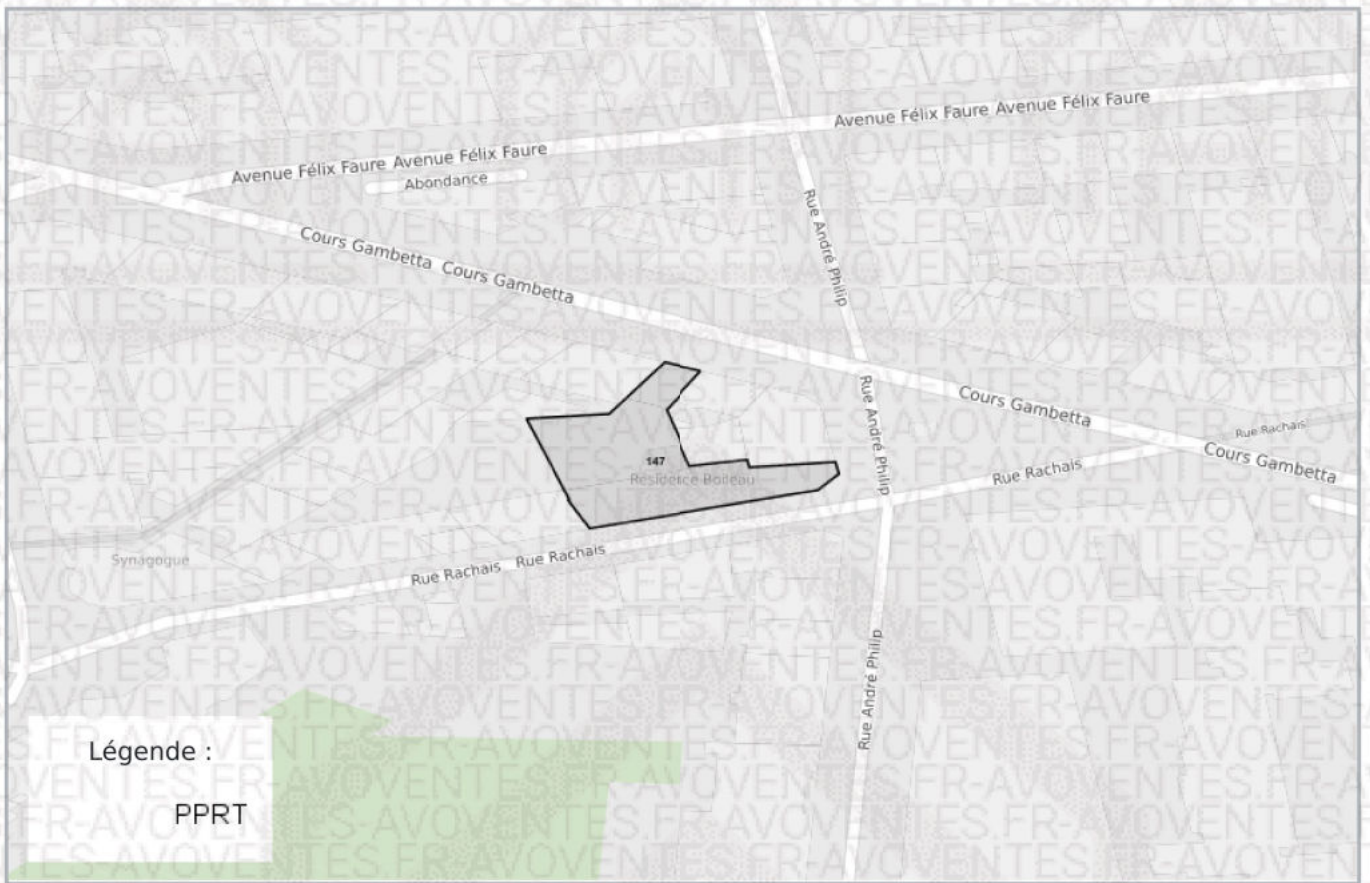
RADON



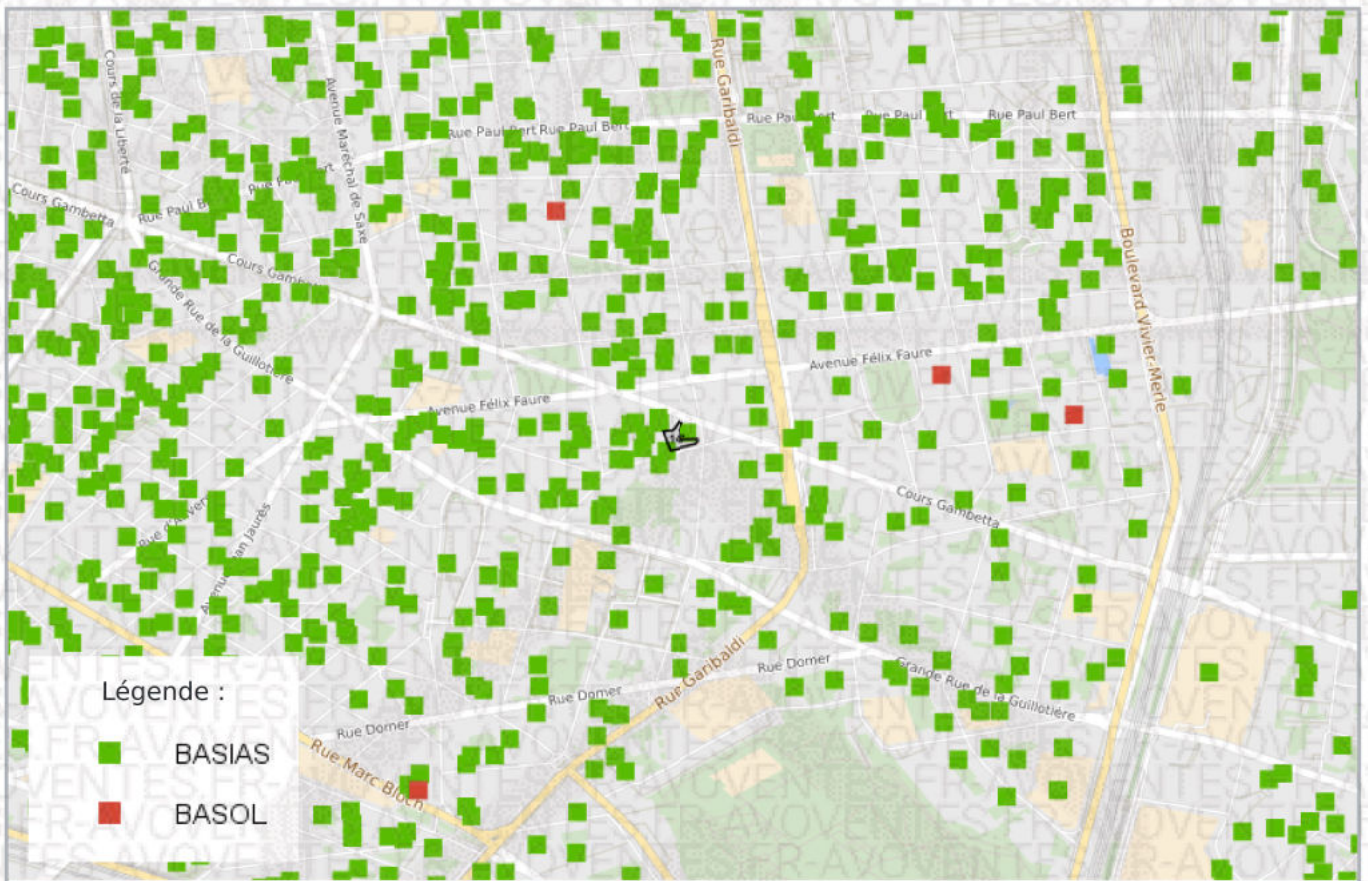
CARTOGRAPHIE DES ZONES SISMIQUES



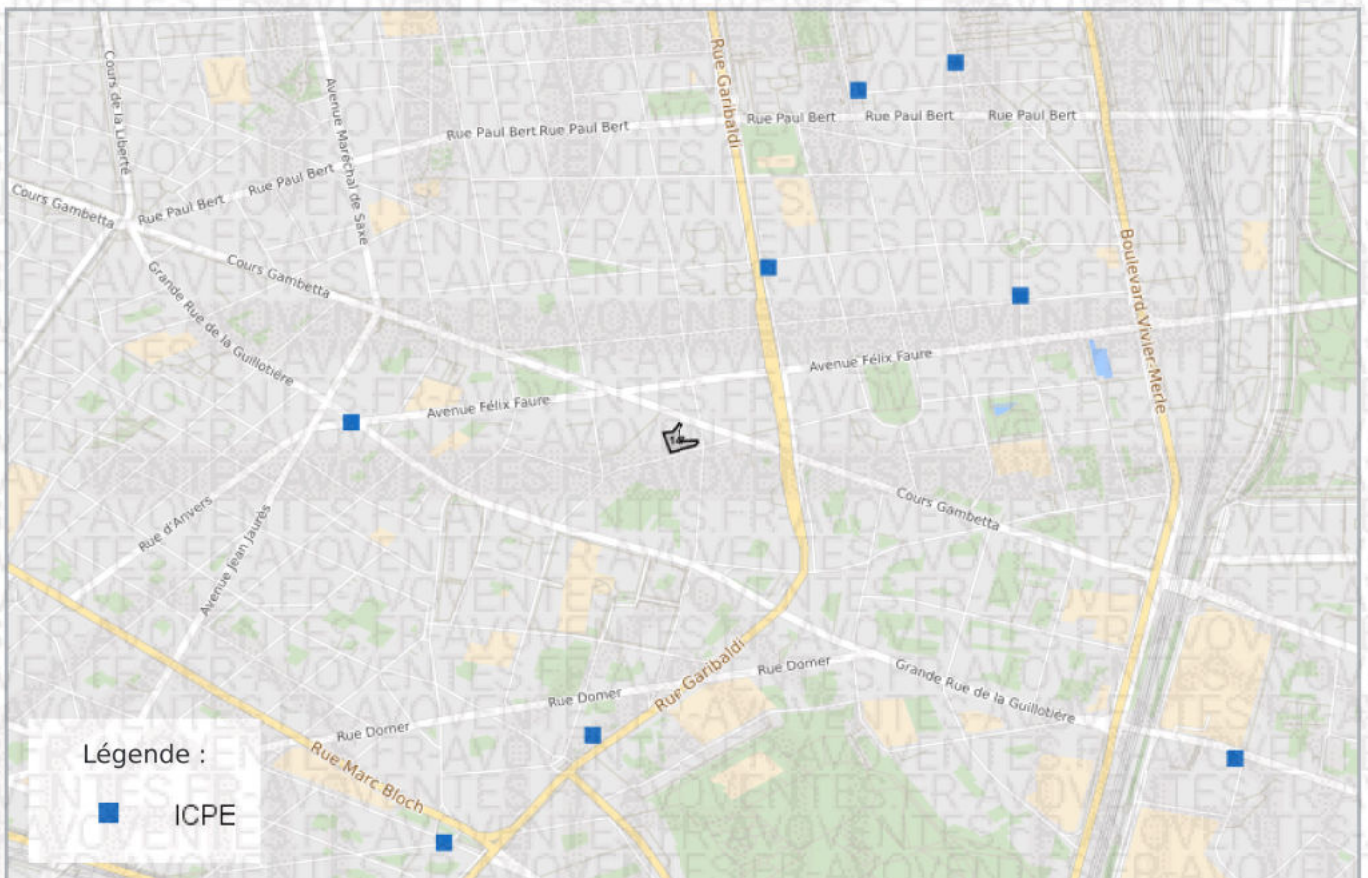
PPR TECHNOLOGIQUE



CARTOGRAPHIE DE POLLUTION DES SOLS (BASOL / BASIAS)



CARTOGRAPHIE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)



Etat des nuisances sonores aériennes

Les zones de bruit des plans d'exposition au bruit constituent des servitudes d'urbanisme (art. L. 112 -3 du code de l'urbanisme) et doivent à ce titre être notifiées à l'occasion de toute cession, location ou construction immobilière.

Cet état, à remplir par le vendeur, est destiné à être intégré au dossier de diagnostic technique - DDT (annexé, selon le cas, à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente et au contrat de location ou annexé à ces actes si la vente porte sur un immeuble non bâti) et à être **annexé** à l'acte authentique de vente et, le cas échéant, au contrat préliminaire en cas de vente en l'état futur d'achèvement.

Cet état est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° du mis à jour le

Adresse de l'immeuble

code postal ou Insee

commune

30 Rue Rachais

69007

LYON 07

Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans d'exposition au bruit (PEB)

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PEB

¹ oui non

révisé

approuvé

date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome:

> L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux d'insonorisation

² oui non

² Si oui, les travaux prescrits ont été réalisés

oui non

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un autre PEB

¹ oui non

révisé

approuvé

date

¹ Si oui, nom de l'aérodrome:

Situation de l'immeuble au regard du zonage d'un plan d'exposition au bruit

> L'immeuble se situe dans une zone de bruit d'un plan d'exposition au bruit définie comme :

¹ zone A

² zone B

³ zone C

⁴ zone D

très forte

forte

modérée

faible

¹ (intérieur de la courbe d'indice Lden 70)

² (entre la courbe d'indice Lden 70 et une courbe choisie entre Lden 65 celle et 62)

³ (entre la limite extérieure de la zone B et la courbe d'indice Lden choisi entre 57 et 55)

⁴ (entre la limite extérieure de la zone C et la courbe d'indice Lden 50). Cette zone n'est obligatoire que pour les aérodromes mentionnés au I de l'article 1609 quater viciés A du code général des impôts. (et sous réserve des dispositions de l'article L.112-9 du code l'urbanisme pour les aérodromes dont le nombre de créneaux horaires attribuables fait l'objet d'une limitation réglementaire sur l'ensemble des plages horaires d'ouverture).

Nota bene: Lorsque le bien se situe sur 2 zones, il convient de retenir la zone de bruit la plus importante.

Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des nuisances présent en compte

Le plan d'exposition au bruit est consultable sur le site Internet du Géoportail de l'institut national de l'information géographique et forestière (I.G.N) à l'adresse suivante: <https://www.geoportail.gouv.fr/>

vendeur

date/ lieu

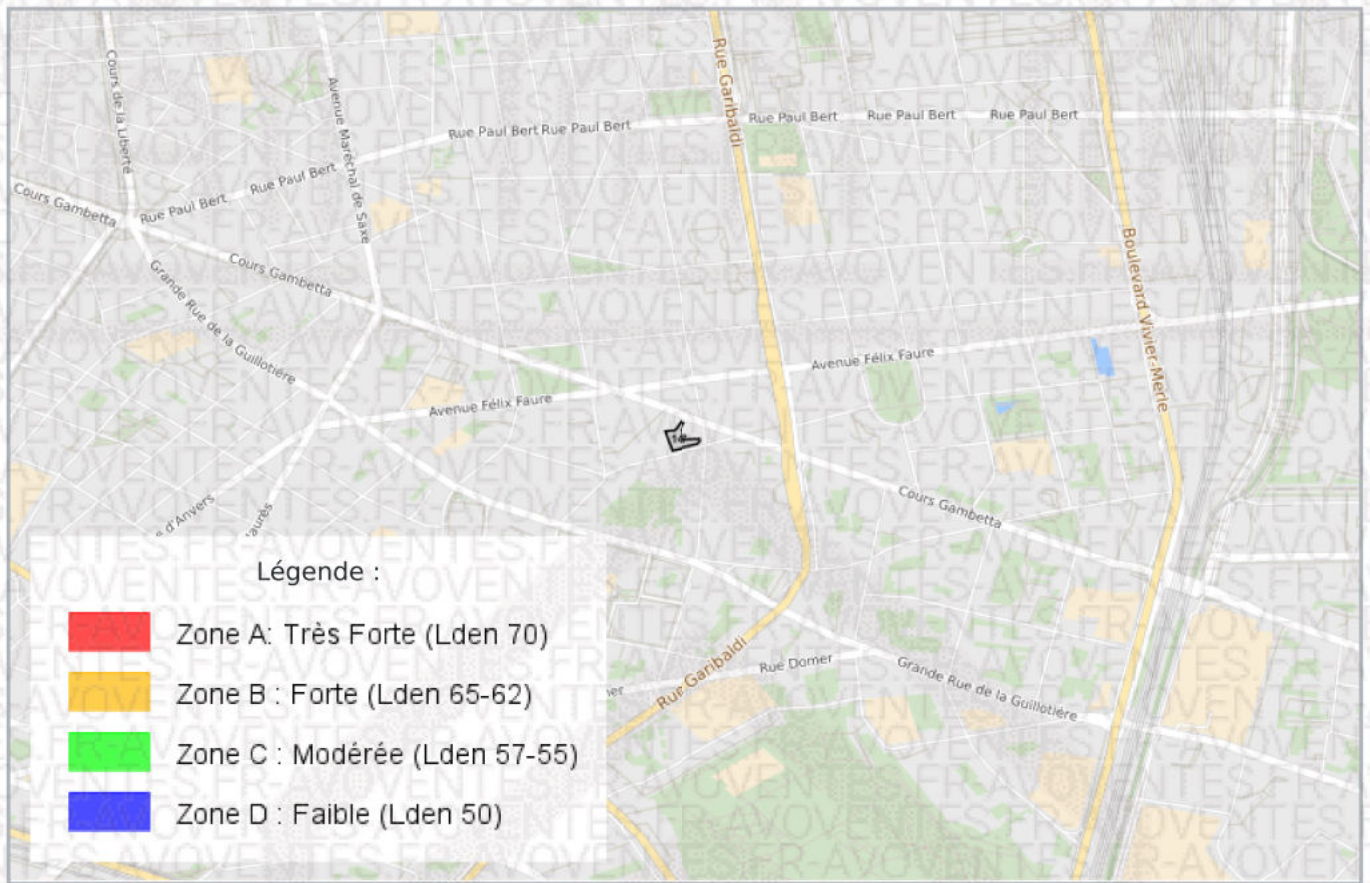
acquéreur

Mme

24 décembre 2024 / LYON 07

information sur les nuisances sonores aériennes
pour en savoir plus, consultez le site Internet du ministère de la transition écologique et solidaire
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

PLAN D'EXPOSITION AUX BRUITS (PEB)



LISTE DES SITES BASIAS (À MOINS DE 500 MÈTRES)
BASE DE DONNÉES DES SITES INDUSTRIELS ET ACTIVITÉS DE SERVICES

rue Rachais LYON		5 mètres
SSP4070391	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Garage, atelier de réparation, réservoir souterrain d'essence; anc. fonderie de fonte au cubilot</i>	
88 Cours Gambetta LYON		11 mètres
SSP4063604	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Station service</i>	
82 Cours Gambetta LYON		16 mètres
SSP4070636	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Station service, anc. Garage avec desserte de carburant</i>	
80 Cours Gambetta LYON		23 mètres
SSP4072195	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>"Garage FIAT"</i>	
80 Cours Gambetta LYON		25 mètres
SSP4068493	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Pressing</i>	
29 rue Rachais LYON		29 mètres
SSP4072143	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fonderie de bronze et de fer au creuset</i>	
36 rue Rachais LYON		32 mètres
SSP4071326	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage, anc. Carrosserie, anc. Ferblanterie avec générateur d'acétylène</i>	
78 Cours Gambetta LYON		39 mètres
SSP4068206	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fonderie de fonte</i>	
78 Cours Gambetta LYON		43 mètres
SSP4061851	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>"Grand Garage St Christophe" (garage avec desserte de carburant)</i>	
313 rue Duguesclin LYON		56 mètres
SSP4072107	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de construction mécanique, Appareil à gaz acétylène.</i>	
Cours Gambetta LYON		60 mètres
SSP4067852	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Atelier de forge</i>	
317 rue Duguesclin LYON		67 mètres
SSP4072196	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fonderie de zinc, plomb et d'étain</i>	

94 Cours Gambetta LYON		81 mètres
SSP4068016	AVOVENTES	
Indéterminé	Usine de pâtes alimentaires avec réservoir souterrain d'essence, atelier mécanique, cartonnerie	
288 rue Garibaldi LYON		87 mètres
SSP4069676	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec dépôt d'essence	
21 avenue Félix Faure LYON		100 mètres
SSP4074554	AVOVENTES	
Indéterminé	Pressing	
320 rue Duguesclin LYON		102 mètres
SSP4070572	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec atelier de réparations et réservoir souterrain d'essence	
320 rue Duguesclin LYON		103 mètres
SSP4070277	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de fonte, atelier de mécanique et chaudronnerie avec soudure; anc. Fonderie de cuivre	
302 rue Garibaldi LYON		104 mètres
SSP4070641	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec desserte d'essence	
284 rue Garibaldi LYON		106 mètres
SSP4067941	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage et réservoir d'essence	
327 rue André Philip LYON		106 mètres
SSP4072146	AVOVENTES	
Indéterminé	Buanderie	
316 rue Duguesclin LYON		109 mètres
SSP4070276	AVOVENTES	
Indéterminé	Réservoir souterrain d'essence	
rue André Philip LYON		110 mètres
SSP4067045	AVOVENTES	
Indéterminé	Matériel de grandes Cuisines tous combustibles	
23 avenue Félix Faure LYON		110 mètres
SSP4063550	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage, station service	
44 rue Rachais LYON		113 mètres
SSP4067888	AVOVENTES	
Indéterminé	Forge avec Marteau - Pilon	
277 rue Garibaldi LYON		119 mètres
SSP4067940	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier pour le travail des métaux	

324 rue Duguesclin LYON		122 mètres
SSP4065762	AVOVENTES	
Indéterminé	DLI	
39 rue Rachais LYON		126 mètres
SSP4070157	AVOVENTES	
En arrêt	Garage	
300 rue André Philip LYON		134 mètres
SSP4063960	AVOVENTES	
Indéterminé	Manufacture de tubes, anc. Fabrique de cuivrerie et tubes de laiton	
275 rue Garibaldi LYON		135 mètres
SSP4063989	AVOVENTES	
Indéterminé	Station service; anc. Atelier de traitement de surface des métaux	
139 Grande rue de la Guillotière LYON		138 mètres
SSP4061867	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de fonte et atelier de serrurerie	
302 rue Garibaldi LYON		138 mètres
SSP4067062	AVOVENTES	
Indéterminé	Station service	
32 avenue Félix Faure LYON		141 mètres
SSP4068715	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage	
6 rue Abondance (de l') LYON		146 mètres
SSP4070959	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage, atelier de réparations et desserte d'essence	
8 rue Abondance (de l') LYON		146 mètres
SSP4063192	AVOVENTES	
Indéterminé	Réservoirs souterrains d'essence, dans un garage (garage Normandie)	
45 rue Rachais LYON		147 mètres
SSP4070158	AVOVENTES	
Indéterminé	Ateliers de mécanique avec DLI	
272 rue Garibaldi LYON		151 mètres
SSP4071284	AVOVENTES	
Indéterminé	Desserte d'essence	
299 rue Duguesclin LYON		152 mètres
SSP4069766	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de remise en état de mâchoires de freins pour véhicules automobile	

48 rue Rachais LYON		154 mètres
SSP4063887	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage Rachais" (garage avec application de peinture et desserte de carburant)	
133 Grande rue de la Guillotière LYON		156 mètres
SSP4066865	AVOVENTES	
Indéterminé	Buanderie-Lavoir	
276 rue Garibaldi LYON		161 mètres
SSP4068034	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de cuivre et bronze	
153 Grande rue de la Guillotière LYON		164 mètres
SSP4068777	AVOVENTES	
Indéterminé	fabrication de tuyau en tôle et bitume, petite chaudronnerie, galvanisation et plombage de fer	
87 Cours Gambetta LYON		165 mètres
SSP4063603	AVOVENTES	
Indéterminé	Dépôt de Liquides Inflammables	
281 rue Créqui (de) LYON		171 mètres
SSP4063438	AVOVENTES	
Indéterminé	Décolletage de métaux	
193 Grande rue de la Guillotière LYON		171 mètres
SSP4066925	AVOVENTES	
Indéterminé	Fabrique de limes	
rue Garibaldi LYON		171 mètres
SSP4067316	AVOVENTES	
Indéterminé	Station Service; (ex. Fabrique de cuillères et de fourchettes)	
19 rue Abondance (de l') LYON		176 mètres
SSP4067934	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de Corroierie	
133 Grande rue de la Guillotière LYON		177 mètres
SSP4066884	AVOVENTES	
Indéterminé	Corroierie	
287 rue Garibaldi LYON		180 mètres
SSP4063608	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec petite desserte d'essence; Application de vernis, Dépôt de Liquides Inflammables	
23 rue Abondance (de l') LYON		181 mètres
SSP4067985	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de décapage des métaux, anc. Atelier de découpage et d'emboutissage des métaux	

193 Grande rue de la Guillotière LYON		181 mètres
SSP4065476	AVOVENTES	
Indéterminé	Serrurerie Application de vernis.	
17 rue Abondance (de l') LYON		181 mètres
SSP4067933	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage de l'Abondance" Dépôt de pétroles et d'essences dans le garage d'automobiles.	
289 rue Garibaldi LYON		188 mètres
SSP4066796	AVOVENTES	
En arrêt	Outils et mesures linéaires	
189 Grande Rue de la Guillotière LYON		195 mètres
SSP4070952	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de soudure autogène	
293 rue Garibaldi LYON		198 mètres
SSP4066361	AVOVENTES	
Indéterminé	Sté d'habillements avec DLI	
187 Grande rue de la Guillotière LYON		198 mètres
SSP4072108	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier d'application des enduits du caoutchouc et vulcanisation.	
189 Grande rue de la Guillotière LYON		203 mètres
SSP4063678	AVOVENTES	
Indéterminé	Carrosserie peinture	
121 Grande rue de la Guillotière LYON		203 mètres
SSP4070987	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de plomb et de zinc	
31 rue Abondance (de l') LYON		203 mètres
SSP4062491	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier travail du bois avec applicator de vernis cellulosique	
193 Grande rue de la Guillotière LYON		205 mètres
SSP4069355	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de cuivre et de bronze	
12 Place Bir Hakeim LYON		205 mètres
SSP4070246	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec atelier de réparations	
1 Place Stalingrad LYON		209 mètres
SSP4067225	AVOVENTES	
Indéterminé	Stockage et vente de pièces détachées	
11 rue Abondance (de l') LYON		211 mètres
SSP4065689	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage pour automobiles avec réservoirs souterrains d'essence	

136 Grande Rue de la Guillotière LYON		213 mètres
SSP4074761	AVOVENTES	
Indéterminé	Buanderie	
28 rue Abondance (de l') LYON		215 mètres
SSP4068276	AVOVENTES	
Indéterminé	Dépôt de Liquides Inflammables	
33 rue Abondance (de l') LYON		215 mètres
SSP4066024	AVOVENTES	
Indéterminé	DLI, anc. Garage station-service; anc. Usine mécanique; anc. Distillerie d'alcools	
6 Place Bir-Hakeim LYON		220 mètres
SSP4071029	AVOVENTES	
Indéterminé	Pressing	
276 rue Créqui (de) LYON		224 mètres
SSP4062935	AVOVENTES	
Indéterminé	Buanderie	
287 rue Duguesclin LYON		227 mètres
SSP4065681	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de serrurerie, avec étaux, enclumes ou marteau pilon.	
84 rue Léon Jouhaux LYON		234 mètres
SSP4067900	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier d'appareillage dentaire comportant 10 étaux.	
120 Grande Rue de la Guillotière LYON		235 mètres
SSP4072657	AVOVENTES	
Indéterminé	Desserte d'essence privée chez un transporteur	
297 rue Garibaldi LYON		235 mètres
SSP4063610	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage "LADA SKODA GARIBALDI", anc. Station service, anc. Garage	
103 Grande rue de la Guillotière LYON		237 mètres
SSP4062871	AVOVENTES	
En arrêt	Lavoir, teinturerie dégraissage	
115 Grande rue de la Guillotière LYON		238 mètres
SSP4063676	AVOVENTES	
Indéterminé	Générateur d'acétylène, fabrication de bijouterie	
274 rue Créqui (de) LYON		239 mètres
SSP4074357	AVOVENTES	
Indéterminé	Teinturerie de fourrures	
144 Grande rue de la Guillotière LYON		241 mètres
SSP4062299	AVOVENTES	
Indéterminé	"Renault Guillotière" (carrosserie, tôlerie)	

160 Grande rue de la Guillotière LYON		252 mètres
SSP4062288	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Emballages métalliques en tous genres, travail des métaux</i>	
34 rue Arménie (d') LYON		252 mètres
SSP4070392	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Desserte d'essence dans entreprise de maçonnerie; anc. Atelier de cartonnages</i>	
32 rue Arménie (d') LYON		255 mètres
SSP4067564	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Réparation/fabrication de radiateurs automobiles; anc. Fonderie d'aluminium (forme à chapeaux)</i>	
103 Grande rue de la Guillotière LYON		260 mètres
SSP4069094	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Teinturerie et dégraissage</i>	
258 rue Garibaldi LYON		262 mètres
SSP4065863	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Station service</i>	
62 Cours Gambetta LYON		278 mètres
SSP4066758	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fabrication, transformation ou dépôt de matières plastiques.</i>	
99 Grande Rue de la Guillotière LYON		278 mètres
SSP4071090	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Desserte d'essence et quincaillerie de produits métallurgiques</i>	
76 rue Léon Jouhaux LYON		279 mètres
SSP4070140	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Construction mécanique et décolletage</i>	
166 Grande rue de la Guillotière LYON		280 mètres
SSP4065475	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Tôlerie et application de vernis.</i>	
3 rue Clair Tisseur LYON		283 mètres
SSP4064078	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Applications peintures, Email au Four et à Froid</i>	
298 rue Duguesclin LYON		285 mètres
SSP4061751	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Fabrication de peinture et vernis cellulosiques</i>	
122 Cours Gambetta LYON		288 mètres
SSP4072608	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Desserte d'essence</i>	
6 Place Bir Hakeim LYON		288 mètres
SSP4061799	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Moteurs électriques, chaudronnerie, tôlerie, Dépôt de Liquides Inflammables...</i>	

14 rue Arménie (d') LYON		292 mètres
SSP4070587	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de réparation automobile avec cabine de peinture par pulvérisation</i>	
241 rue Garibaldi LYON		293 mètres
SSP4072152	AVOVENTES	
En arrêt	<i>dépôts de peinture au bras de goudron, réservoirs souterrains d'essence</i>	
170 Grande rue de la Guillotière LYON		294 mètres
SSP4069092	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fabrique de savon</i>	
16 avenue Félix Faure LYON		296 mètres
SSP4065663	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage avec réservoir d'essence et atelier de réparations</i>	
254 rue Créqui (de) LYON		297 mètres
SSP4072190	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Serrurerie</i>	
245 rue Garibaldi LYON		298 mètres
SSP4069660	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>"Service de l'Hygiène Publique" avec dépôt de substances radioactives</i>	
265 rue Créqui (de) LYON		301 mètres
SSP4005931	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>"Garage LEFEVRE", anc. "Garage Aristide BRIAND" (garage avec station service)</i>	
rue Villeroy LYON		303 mètres
SSP4070634	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de ferronnerie d'art comportant 19 étaux et un appareil à gaz acétylène</i>	
43 rue Béguin (du) LYON		304 mètres
SSP4063024	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage et station service</i>	
6 rue Clair Tisseur LYON		306 mètres
SSP4062285	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage et carrosserie</i>	
73 rue Léon Jouhaux LYON		307 mètres
SSP4062345	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Fonderie de métaux</i>	
4 Place Victor Basch LYON		309 mètres
SSP4061768	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage avec station-service; anc. Buanderie Lavoir</i>	

5 rue Jean-Marie Chavant LYON		309 mètres
SSP4064663	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier d'application d'enduits de caoutchouc et vulcanisation	
33 rue Béguin (du) LYON		310 mètres
SSP4070459	AVOVENTES	
Indéterminé	Réservoir souterrain d'essence	
126 Cours Gambetta LYON		310 mètres
SSP4070639	AVOVENTES	
Indéterminé	Impression sur étoffes	
276 rue André Philip LYON		310 mètres
SSP4068050	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec atelier de réparations et desserte d'essence	
12 avenue Félix Faure LYON		313 mètres
SSP4069113	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec atelier de réparations	
81 rue Villeroy LYON		315 mètres
SSP4069876	AVOVENTES	
En arrêt	Appareils à vapeur et fabrique de savon	
250 rue Créqui (de) LYON		317 mètres
SSP4074355	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de cuivre	
61 rue Rachais LYON		318 mètres
SSP4072380	AVOVENTES	
Indéterminé	Papeterie avec garage automobile et desserte d'essence	
23 rue Claude Boyer LYON		320 mètres
SSP4063324	AVOVENTES	
Indéterminé	Application de peinture	
95 Grande Rue de la Guillotière LYON		323 mètres
SSP4070945	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de serrurerie, anc. Atelier de charronnage	
77 rue Villeroy LYON		325 mètres
SSP4069875	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de carrosserie	
97 Grande rue de la Guillotière LYON		328 mètres
SSP4062402	AVOVENTES	
En arrêt	Pressing	
6 rue Jean-Marie Chavant LYON		331 mètres
SSP4070598	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec forge mécanique et marteau pilon	

296 rue Duguesclin LYON		333 mètres
SSP4070290	AVOVENTES	
Indéterminé	Réservoir souterrain d'essence	
15 rue Saint-Amour LYON		334 mètres
SSP4067264	AVOVENTES	
Indéterminé	Carrosserie avec cabine de peinture, inc. Application de peinture, anc. Appareil à gaz acétylène	
11 rue Saint-Amour LYON		334 mètres
SSP4062413	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de Pilerie de drogues	
53 rue Abondance (de l') LYON		336 mètres
SSP4070028	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec atelier de réparations	
12 rue Jean-Marie Chavant LYON		343 mètres
SSP4063279	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de fonte du plomb pour la fabrication de tuyaux	
13 rue Saint-Amour LYON		345 mètres
SSP4069177	AVOVENTES	
Indéterminé	Entrepôt de chiffons et vieux métaux	
17 rue Tourville LYON		346 mètres
SSP4069082	AVOVENTES	
Indéterminé	Savonnerie et parfumerie	
3 rue Madeleine (de la) LYON		346 mètres
SSP4073636	AVOVENTES	
Indéterminé	COURLY emploi d'une source radio active scellée	
53 rue Saint-Michel LYON		347 mètres
SSP4072119	AVOVENTES	
Indéterminé	Serrurerie d'Art	
274 rue André Philip LYON		347 mètres
SSP4061816	AVOVENTES	
En arrêt	Atelier de traitements électrolytiques et chimiques des métaux	
67 rue Léon Jouhaux LYON		349 mètres
SSP4070242	AVOVENTES	
Indéterminé	Société de plomberie - zinguerie avec dépôt de mazout, fabrication de chaudière	
109 Cours Gambetta LYON		350 mètres
SSP4071280	AVOVENTES	
Indéterminé	Fabrication de produits chimiques; anc. Garage avec desserte d'essence	
8 Place Basch Victor LYON		351 mètres
SSP4065996	AVOVENTES	
Indéterminé	DLI	

4 rue Arménie (d') LYON		354 mètres
SSP4072074	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie	
1 Place Basch Victor LYON		355 mètres
SSP4065697	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de serrurerie	
3 avenue Félix Faure LYON		356 mètres
SSP4070540	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage d'automobiles et réservoir souterrain d'essence	
98 Grande Rue de la Guillotière LYON		358 mètres
SSP4070947	AVOVENTES	
Indéterminé	Menuiserie mécanique	
259 rue Créqui (de) LYON		359 mètres
SSP4070274	AVOVENTES	
Indéterminé	Impression et teinture avec réservoir souterrain d'essence	
54 rue Lac (du) LYON		361 mètres
SSP4069816	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage et atelier de réparations	
315 rue Garibaldi LYON		363 mètres
SSP4061893	AVOVENTES	
En arrêt	Fonderie	
63 rue Léon Jouhaux LYON		364 mètres
SSP4061766	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage, atelier de réparations et dépt d'essence et réservoir souterrain	
37 rue Claude Boyer LYON		365 mètres
SSP4069132	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage et réservoir souterrain d'essence; droguerie avec transvasements de liquides inflammables	
94 Grande Rue de la Guillotière LYON		365 mètres
SSP4072617	AVOVENTES	
Indéterminé	Décapage de métaux à l'acide chlorycrique	
51 rue Saint-Michel LYON		366 mètres
SSP4072120	AVOVENTES	
Indéterminé	Fabrique de teinture et d'extraits pharmaceutiques	
26 rue Victorien Sardou LYON		366 mètres
SSP4067205	AVOVENTES	
Indéterminé	Carrosserie, anc. Desserte de carburant et DLI	

7 rue Saint-Amour LYON		370 mètres
SSP4066247	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fabrique de colle de pâte, anc. Fabrique de dextrine et de glucose</i>	
271 rue Vendôme LYON		372 mètres
SSP4065709	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de réparation et réservoir souterrain d'essence</i>	
7 rue Béguin (du) LYON		372 mètres
SSP4066898	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Dépôt de Liquides Inflammables</i>	
242 rue Créqui (de) LYON		374 mètres
SSP4072193	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage, atelier de réparations et desserte d'essence</i>	
1 Place Bir-Hakeim LYON		377 mètres
SSP4061758	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage avec atelier de réparations et desserte d'essence, anc. Forge avec marteau pilon</i>	
1 avenue Félix Faure LYON		378 mètres
SSP4066754	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Teinturerie, Blanchisserie</i>	
2 rue Saint-Amour LYON		382 mètres
SSP4062965	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fabrique de savon</i>	
Allée Parc (du) LYON		383 mètres
SSP4062480	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Travail des métaux à froid par choc mécanique</i>	
43 rue Lac (du) LYON		384 mètres
SSP4069539	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de trempé et taillage de limes à la main</i>	
43 rue Lac (du) LYON		387 mètres
SSP4068717	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Dépôt mixte de liquides inflammables de 1ère et 2ème catégorie</i>	
rue Creuzet LYON		388 mètres
SSP4067878	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de serrurerie et forge, anc. Buanderie Lavoir</i>	
279 rue André Phillip LYON		390 mètres
SSP4074359	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Application et dépôt de peinture; anc. Fonderie de cuivre et de bronze</i>	
55 rue Domer LYON		392 mètres
SSP4063509	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Montage et rénovation d'accumulateurs; anc. Renov accumulateurs et Mécanique de précision</i>	

267 rue Vendôme LYON		392 mètres
SSP4071324	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de réparation de peinture avec DLI	
44 Cours Gambetta LYON		393 mètres
SSP4065867	AVOVENTES	
Indéterminé	Citerne de 10000L de fuel.	
35 rue Saint-Michel LYON		396 mètres
SSP4065785	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de fonte	
1 rue Béguin (du) LYON		397 mètres
SSP4063253	AVOVENTES	
En arrêt	Fabrique de sulfate de fer.	
61 rue Léon Jouhaux LYON		397 mètres
SSP4061760	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage de la Piscine", anc. Atelier d'étamage et de décapage des métaux	
56 rue Saint-Michel LYON		398 mètres
SSP4066318	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie d'Etain	
42 rue Bannière (de la) LYON		398 mètres
SSP4066895	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec desserte de carburants	
41 rue Saint-Michel LYON		399 mètres
SSP4068044	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de découpage et d'emboutissage des métaux à chaud et à froid par choc mécanique	
41 rue Lac (du) LYON		400 mètres
SSP4066801	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de chaudronnerie et tôlerie avec appareil à gaz acétylène	
238 rue Créqui (de) LYON		402 mètres
SSP4066945	AVOVENTES	
Indéterminé	Dépôt de Ferrailles	
13 rue Creuzet LYON		402 mètres
SSP4063402	AVOVENTES	
Indéterminé	Matériel Photographique	
227 Grande rue de la Guillotière LYON		403 mètres
SSP4063679	AVOVENTES	
Indéterminé	Manufacture de vêtements	
57 rue Léon Jouhaux LYON		404 mètres
SSP4067477	AVOVENTES	
Indéterminé	Desserte d'essence	

265 rue Vendôme LYON		409 mètres
SSP4062295	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec application de peinture	
91 rue Monstesquieu LYON		410 mètres
SSP4063896	AVOVENTES	
Indéterminé	Manufacture d'Accumulateurs	
53 rue Thibaudière (de la) LYON		411 mètres
SSP4067938	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de serrurerie et de construction mécanique	
rue Pensionnat (du) LYON		411 mètres
SSP4065627	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de cuivre et de bronze	
36 rue Danton LYON		411 mètres
SSP4066341	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de construction mécanique	
113 Cours Gambetta LYON		411 mètres
SSP4061795	AVOVENTES	
Indéterminé	Chaudronnerie avec générateur d'acétylène, anc. Carrosserie avec appareil à gaz acétylène	
59 rue Léon Jouhaux LYON		412 mètres
SSP4067898	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de carroierie	
263 rue Vendôme LYON		412 mètres
SSP4069553	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage Monopol" (garage avec atelier de réparations et desserte d'essence)	
144 Cours Gambetta LYON		417 mètres
SSP4065866	AVOVENTES	
Indéterminé	Desserte de carburant	
266 rue André Philip LYON		418 mètres
SSP4063961	AVOVENTES	
Indéterminé	Dégraissage des métaux par liquides halogénés	
32 rue Rancy (des) LYON		418 mètres
SSP4070622	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec desserte d'essence; anc. Buanderie (Lavoir Saint Amour)	
50 rue Saint-Michel LYON		418 mètres
SSP4068389	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage Saint Michel", anc. Fabrique de tuyaux d'asphalte et de bitumes, anc. Fonderie de cuivre	
73 rue Rachais LYON		420 mètres
SSP4065517	AVOVENTES	
Indéterminé	DLI, anc. Garage avec atelier de réparation, DLI et serrurerie	

15 rue Creuzet LYON		420 mètres
SSP4063403	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fonderie d'aluminium, anc. Travail du bois et fonderie d'aluminium</i>	
82 avenue Félix Faure LYON		423 mètres
SSP4066350	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Travail des métaux; anc. Miroiterie avec DLI</i>	
261 rue Vendôme LYON		424 mètres
SSP4068029	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Atelier de teinture dégraissage</i>	
221 rue Garibaldi LYON		425 mètres
SSP4067939	La Ville de Lyon	
Indéterminé	<i>Dépôt de mazout</i>	
23 avenue Jean Jaurès LYON		427 mètres
SSP4069695	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Travail Electrique des métaux</i>	
288 rue Duguesclin LYON		428 mètres
SSP4064231	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Site EDF, anc. Compression de gaz de houille, anc. "Usine à gaz de la Guillotière"</i>	
50 rue Thibaudière (de la) LYON		429 mètres
SSP4074332	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Pressing, nettoyage à sec, entretien des textiles</i>	
rue Rachais LYON		431 mètres
SSP4070494	AVOVENTES	
En arrêt	<i>"Atelier de la Buire" (atelier de travail des métaux), fabrication de wagons, voitures</i>	
28 rue Rancy (des) LYON		432 mètres
SSP4069839	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Fabrique de savon</i>	
66 rue Villeroy LYON		433 mètres
SSP4067352	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Fonderie de métaux, application à chaud de matière bitumineuse.</i>	
48 rue Thibaudière (de la) LYON		435 mètres
SSP4067304	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Station service</i>	
36 rue Rancy (des) LYON		436 mètres
SSP4069873	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Forge de grosses œuvres; anc. Atelier de Chamoisage</i>	

233 Grande rue de la Guillotière LYON		436 mètres
SSP4067041	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de cuivre	
63 rue Abondance (de l') LYON		437 mètres
SSP4062562	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec atelier de réparations	
102 rue Monstesquieu LYON		437 mètres
SSP4063895	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage, Tôlerie, Application de vernis	
35 rue Bannière (de la) LYON		438 mètres
SSP4068046	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage de la Bannière"	
49 rue Léon Jouhaux LYON		439 mètres
SSP4069789	AVOVENTES	
Indéterminé	Imprimerie	
15 rue Madeleine (de la) LYON		439 mètres
SSP4063833	AVOVENTES	
Indéterminé	Produits du sol en général. Grains - Farines - Issues - Fourrages. Gros détails	
rue Gazomètre (du) LYON		439 mètres
SSP4070891	AVOVENTES	
Indéterminé	Forges de grosses œuvres	
100 rue Montesquieu LYON		440 mètres
SSP4067699	AVOVENTES	
Indéterminé	DLI	
42 rue Saint Michel LYON		440 mètres
SSP4074656	AVOVENTES	
Indéterminé	Fonderie de zinc	
25 avenue Jean Jaurès LYON		441 mètres
SSP4066798	AVOVENTES	
Indéterminé	Pressing	
7 rue Nicolai LYON		446 mètres
SSP4069145	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de soudure autogène	
17 rue Madeleine (de la) LYON		450 mètres
SSP4069496	AVOVENTES	
Indéterminé	Manufacture de Couleurs et Vernis	
81 rue Montesquieu LYON		454 mètres
SSP4065716	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage d'automobile et petite station service	

60 rue Domer LYON		454 mètres
SSP4063510	AVOVENTES	
En arrêt	Garage, Dépôt de Liquide Inflammables; anc. Fabrication de compteur et matériel d'usine à gaz	
39 rue Domer LYON		454 mètres
SSP4065902	AVOVENTES	
Indéterminé	Distillerie d'alcool avec DLI	
86 avenue Félix Faure LYON		455 mètres
SSP4066349	AVOVENTES	
En arrêt	Station-service, garage Mammouth; anc. Marquis	
33 rue Rancy (des) LYON		456 mètres
SSP4071642	AVOVENTES	
Indéterminé	Carrosserie	
68 rue Domer LYON		459 mètres
SSP4070962	AVOVENTES	
Indéterminé	Desserte d'essence	
60 rue Villeroy LYON		461 mètres
SSP4064232	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage Guillaume THEL" (garage avec desserte de carburant et application de peinture)	
65 rue Abondance (de l') LYON		466 mètres
SSP4070854	AVOVENTES	
Indéterminé	Fabrique d'étaux dans un atelier de forges	
96 rue Montesquieu LYON		466 mètres
SSP4065781	AVOVENTES	
Indéterminé	Tolerie et poste d'application de vernis; anc. Buanderie	
20 rue Bannière (de la) LYON		468 mètres
SSP4063221	AVOVENTES	
Indéterminé	Tôlerie, carrosserie; ex Atelier de fabrication d'objets en matières plastiques et Travail du bois.	
5 rue Repos (du) LYON		469 mètres
SSP4063673	AVOVENTES	
En arrêt	Serrurerie, constructions métalliques	
rue Domer LYON		472 mètres
SSP4070258	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de réparations avec desserte d'essence	
rue Villardière (de la) LYON		474 mètres
SSP4064229	AVOVENTES	
Indéterminé	Travail des métaux. "Manufacture d'articles en Aluminium Pur"; anc. Apprêtage de peaux	

206 Grande Rue de la Guillotière LYON		475 mètres
SSP4074552	AVOVENTES	
Indéterminé	Pressing	
255 rue Vendôme LYON		476 mètres
SSP4069552	AVOVENTES	
Indéterminé	Station service, garage et réparations	
80 rue Pensionnat (du) LYON		478 mètres
SSP4065715	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier de forge avec marteau du poids de chevaux et demi	
346 rue Garibaldi LYON		479 mètres
SSP4065669	AVOVENTES	
Indéterminé	Etamage industriel	
38 rue Thibaudière (de la) LYON		480 mètres
SSP4064060	AVOVENTES	
Indéterminé	"Garage de la Thibaudière" (avec desserte d'essence), anc. Atelier de constructions mécaniques	
346 rue Garibaldi LYON		480 mètres
SSP4069036	AVOVENTES	
Indéterminé	Station service	
118 boulevard Vivier-Merle LYON		482 mètres
SSP4067286	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage, Forge, Dépôt de Liquides Inflammables	
rue André Philip LYON		484 mètres
SSP4070322	AVOVENTES	
Indéterminé	Zone de stockage entrepôt acier, présence d'une petite cuve de mazout/garage	
258 rue André Philip LYON		484 mètres
SSP4065972	AVOVENTES	
Indéterminé	Emploi cyanures alcalins/ Décapage, décolletage, trempe, recuit/ dépôt mazout	
271 rue Duguesclin LYON		484 mètres
SSP4061759	AVOVENTES	
Indéterminé	Garage avec desserte de carburant	
7 rue Gazomètre (du) LYON		488 mètres
SSP4068051	AVOVENTES	
Indéterminé	Atelier avec mouton à estampage	
27 rue Saint-Michel LYON		488 mètres
SSP4072121	AVOVENTES	
Indéterminé	Générateur d'acétylène	
11 rue Repos (du) LYON		489 mètres
SSP4064103	AVOVENTES	
Indéterminé	Fabrique d'allumettes phosphoriques	

208 Grande rue de la Guillotière LYON		490 mètres
SSP4066344	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>ATELIER DE PHOTOGRAVURE, anc. Tannerie; anc. Dépôt de vernis</i>	
15 rue Repos (du) LYON		490 mètres
SSP4070404	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de serrurerie</i>	
5 Place Danton LYON		491 mètres
SSP4063480	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Stockage chiffons, papiers....</i>	
148 avenue Maréchal de Saxe (du) LYON		492 mètres
SSP4067210	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Chaudronnerie, recuit, polissage</i>	
61 Grande rue de la Guillotière LYON		492 mètres
SSP4063672	?	
Indéterminé	<i>Fonderie de fer</i>	
87 avenue Félix Faure LYON		492 mètres
SSP4062383	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Garage, station service</i>	
10 rue Gazomètre (du) LYON		495 mètres
SSP4068052	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Usine de blanchiment des tresses de paille par l'acide sulfureux</i>	
32 rue Thibaudière (de la) LYON		495 mètres
SSP4064061	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Atelier de chromage</i>	
44 Cours Gambetta LYON		496 mètres
SSP4062671	AVOVENTES	
En arrêt	<i>Fabrique de cartons</i>	
10 rue Gazomètre (du) LYON		498 mètres
SSP4068053	AVOVENTES	
Indéterminé	<i>Fonderie de bronze</i>	

La liste suivante contient des sites BASIAS qui ne peuvent être localisés avec précision

SSP4061983	AVOVENTES	SSP4062997	AVOVENTES
57 rue Souvenir (du) LYON		rue Vieille (de la) LYON	
SSP4063335	AVOVENTES	SSP4068524	AVOVENTES
rue Léon Jouhaux LYON		lieu dit "La Ferratière" LYON	
SSP4068525	AVOVENTES	SSP4074456	AVOVENTES
rue Bellecordière LYON		Chemin Baraban (de) LYON	
SSP4074514	AVOVENTES	SSP4074517	AVOVENTES
Cours Charlemagne LYON		rue République (de la) LYON	
SSP4074520	AVOVENTES	SSP4074521	AVOVENTES
rue Tables Claudiennes (des) LYON		rue Paul Cazeneuve LYON	
SSP4074522	AVOVENTES	SSP4074667	AVOVENTES
lieu dit "Aux Brotteaux" LYON		Grande Rue de la Guillotière LYON	

SSP4074669 AVOVENTES 12 Grande Rue Saint Louis LYON	SSP4074670 AVOVENTES lieu dit "La Guillotière" LYON
SSP4073488 AVOVENTES lieu dit "Ferme de la Thibaudière" LYON	SSP4065427 AVOVENTES 103 Faubourg Bresse (de) LYON
SSP4070561 AVOVENTES rue Doyenné (du) LYON	SSP4070595 AVOVENTES lieu dit "Saint-Just" LYON
SSP4071677 AVOVENTES rue Garibaldi LYON	SSP4071678 AVOVENTES rue Carron LYON
SSP4062477 AVOVENTES rue Pierre Corneille LYON	SSP4062500 AVOVENTES rue Duphot LYON
SSP4062880 AVOVENTES 66 bis Chemin Gerland (de) LYON	SSP4061807 AVOVENTES 85 rue Bellecombe LYON
SSP4061929 AVOVENTES LYON	SSP4062130 AVOVENTES lieu dit "Plan de Vaise" LYON
SSP4062322 AVOVENTES Tunnel sous Fourvière LYON	SSP4062642 ? Quai Moulin (Jean) LYON
SSP4062414 AVOVENTES 48 rue Plat d'Argent (du) LYON	SSP4062422 AVOVENTES 34 route Bourbonnais (du) LYON
SSP4062495 AVOVENTES rue Deleuvre LYON	SSP4062498 AVOVENTES 15 Cours Tolstoï LYON
SSP4062513 ? 32 rue Gentil LYON	SSP4062515 AVOVENTES Chemin Gerland (de) LYON
SSP4062638 AVOVENTES 98 rue Molière LYON	SSP4070380 AVOVENTES 85 avenue Saxe (de) LYON
SSP4070729 AVOVENTES rue Laurencin LYON	SSP4070730 AVOVENTES Quartier Perrache LYON
SSP4070755 AVOVENTES 30 rue Sèze (de) LYON	SSP4071708 AVOVENTES 272 avenue Jean Jaurès LYON
SSP4065659 AVOVENTES rue Victor Hugo LYON	SSP4065660 AVOVENTES rue Louis Le Grand LYON
SSP4065683 M. AVOVENTES rue Bellevue (de) LYON	SSP4065900 AVOVENTES lieu dit "Plateau de la Duchère (Centre comercial du)" LYON
SSP4065901 AVOVENTES lieu dit "La Duchère" LYON	SSP4066014 AVOVENTES lieu dit "Ile du Consulat" LYON
SSP4066019 AVOVENTES Pont Guillotière (de la) LYON	SSP4066124 AVOVENTES boulevard Thibaudière (de la) LYON
SSP4066233 AVOVENTES Gare Perrache II LYON	SSP4066248 AVOVENTES rue Roquette (de la) LYON
SSP4066761 AVOVENTES avenue Lacassagne LYON	SSP4067764 AVOVENTES rue Gerland (de) LYON
SSP4068161 AVOVENTES lieu dit "La Ferrandière" LYON	SSP4068238 AVOVENTES rue Mottet de Gérando LYON
SSP4068274 AVOVENTES avenue Jean Jaurès LYON	SSP4068392 AVOVENTES lieu dit "Clos de l'Arquebuse" LYON
SSP4068280 AVOVENTES 18 Chemin Plaine (de la) LYON	SSP4068541 AVOVENTES 15 rue Léon Penaud LYON
SSP4068569 AVOVENTES 18 route Strasbourg (de) LYON	SSP4069354 AVOVENTES rue Claudius Collonge LYON
SSP4069360 AVOVENTES lieu dit "Les Granges Blanches" LYON	SSP4069384 AVOVENTES 63 rue Molière LYON
SSP4070522 AVOVENTES lieu dit "Ferme de la Corne-de-Cerf" LYON	SSP4070523 AVOVENTES rue Maurice Flandin LYON
SSP4070529 AVOVENTES Chemin Charpennes (des) LYON	SSP4070770 AVOVENTES Chemin Sacré-Cœur LYON
SSP4070773 AVOVENTES avenue Saxe (de) LYON	SSP4070774 AVOVENTES Chemin Scaronne (de la) LYON
SSP4070781 AVOVENTES lieu dit Remparts d'Ainay LYON	SSP4070832 AVOVENTES Chemin Saint-Cyr (de) LYON
SSP4070835 AVOVENTES 32 rue Commune (de la) LYON	SSP4073381 AVOVENTES boulevard Lucien Sampaix LYON

SSP4073405 AVOVENTES lieu dit "L'Ile Rousseau" LYON	SSP4073502 M. AVOVENTES Quartier Guillotière (de la) LYON
SSP4063152 AVOVENTES rue Paul Bert LYON	SSP4074404 AVOVENTES 41 rue Lieutenant Girard LYON
SSP4074405 AVOVENTES Chemin Corne de Cerf (de la) LYON	SSP4066033 AVOVENTES Chemin Halage (de) LYON
SSP4066928 AVOVENTES Centre Commercial La Sauvegarde LYON	SSP4067901 AVOVENTES rue Petit LYON
SSP4069646 AVOVENTES 61 rue Condé (de) LYON	SSP4070874 M. AVOVENTES rue Antoine Petit LYON
SSP4062314 AVOVENTES 3 Place Raspail LYON	SSP4065396 AVOVENTES 2 Place Marché (du) LYON
SSP4065758 AVOVENTES LYON	SSP4074450 AVOVENTES Place Bir-Hakein LYON
SSP4062886 AVOVENTES 7 Chemin Gerland (de) LYON	SSP4070272 AVOVENTES Chemin Buyre (de la) LYON
SSP4071255 AVOVENTES lieu dit Baraban LYON	SSP4061743 AVOVENTES LYON
SSP4062622 AVOVENTES rue Molière LYON	SSP4062800 AVOVENTES rue Denfert-Rochereau LYON
SSP4063591 AVOVENTES AVOVENTES rue Benjamin Franklin LYON	SSP4063675 AVOVENTES 23 Chemin Grange (de la) LYON
SSP4063842 AVOVENTES 10 rue Mandelot LYON	SSP4064040 AVOVENTES rue Enghien (d') LYON
SSP4066629 AVOVENTES Quai Joseph Gillet LYON	SSP4067329 AVOVENTES 13 Montée Esses (des) LYON
SSP4067333 AVOVENTES AVOVENTES 7 avenue Sidoine Apollinaire LYON	SSP4067638 AVOVENTES avenue Lacassagne LYON
SSP4068010 AVOVENTES AVOVENTES 49 Grande rue LYON	SSP4074662 AVOVENTES 35 rue Ossaris (d') LYON
SSP4068057 AVOVENTES lieu dit "Les Brotteaux" LYON	SSP4068214 AVOVENTES lieu dit "Quarantaine" LYON
SSP4068765 AVOVENTES AVOVENTES rue Remparts d'Ainay (des) LYON	SSP4069115 AVOVENTES lieu dit "La Ferrandière" LYON
SSP4070010 AVOVENTES AVOVENTES rue Pensionnat (du) LYON	SSP4070251 AVOVENTES rue Molière LYON
SSP4071023 AVOVENTES Petite rue des Feuillants LYON	SSP4071259 AVOVENTES 61 rue Clément Marot LYON
SSP4072173 AVOVENTES Quai Claude Bernard LYON	SSP4072680 AVOVENTES rue Bertholet LYON
SSP4062401 AVOVENTES rue Marcel Mérieux LYON	SSP4062532 AVOVENTES AVOVENTES Chemin Milieu (du) LYON
SSP4061748 AVOVENTES 53 Cours Charlemagne LYON	SSP4061750 AVOVENTES Port Rambaud LYON
SSP4062990 M. AVOVENTES AVOVENTES Quai Claude Bernard LYON	SSP4063909 AVOVENTES 1 ter rue Saint-Nestor LYON
SSP4065662 M. AVOVENTES AVOVENTES Chemin Emeraudes (des) LYON	SSP4065800 M. AVOVENTES Place Saint-Louis LYON
SSP4065830 AVOVENTES rue Sèze (de) LYON	SSP4066006 AVOVENTES lieu dit "Clos de la Ferrandière" LYON
SSP4066613 AVOVENTES 5 rue Denfert-Rochereau LYON	SSP4066905 AVOVENTES AVOVENTES Quartier Montbrillant (de) LYON
SSP4068384 AVOVENTES rue Corne de Cerf (de la) LYON	SSP4069039 AVOVENTES Cours Bourbon LYON
SSP4068532 AVOVENTES Gare Perrache (de) LYON	SSP4068502 AVOVENTES AVOVENTES 13 rue Fraternité (de la) LYON
SSP4068522 AVOVENTES AVOVENTES AVOVENTES rue Mercier LYON	SSP4068523 AVOVENTES lieu dit "Gare de Lyon-Vaise" LYON
SSP4068545 AVOVENTES 15 Quai Etoiles (des) LYON	SSP4068667 AVOVENTES AVOVENTES Gare Part-Dieu (de la) LYON
SSP4069123 M. AVOVENTES AVOVENTES lieu dit "Presqu'Ile de Perrache" LYON	SSP4069795 AVOVENTES 3 bis rue Lenthèivre LYON

SSP4070003 AVOVENTES lieu dit "Au Sable" LYON	SSP4070399 M. AVOVENTES Quai Grand Port (du) LYON
SSP4070728 AVOVENTES Quartier "Perrache" LYON	SSP4074664 AVOVENTES Quai Perrache LYON
SSP4070386 AVOVENTES 19 rue Sévigné LYON	SSP4068724 M. AVOVENTES rue 2 Angles (des) LYON
SSP4062501 AVOVENTES 3 rue Epée (de l') LYON	SSP4063181 AVOVENTES 6 bis Place Kléber LYON
SSP4063184 AVOVENTES 7 route Bourbonnais (du) LYON	SSP4065038 AVOVENTES lieu dit La Boucle LYON
SSP4065180 AVOVENTES Gare Vaise Lyon (de) LYON	SSP4066459 AVOVENTES avenue Saxe (de) LYON
SSP4067294 AVOVENTES lieu dit "La Grande Claire" LYON	SSP4068391 AVOVENTES rue Mourguet LYON
SSP4068552 AVOVENTES Passage Béal (du) LYON	SSP4068553 AVOVENTES 2 Place Régaud LYON
SSP4070317 AVOVENTES 15 rue Bourbonnais (du) LYON	SSP4070731 M. AVOVENTES avenue Lacassagne LYON
SSP4073465 M. AVOVENTES lieu dit "Brotteaux" LYON	SSP4073473 AVOVENTES Quartier Vaise LYON
SSP4074527 AVOVENTES rue Saint Philippe LYON	SSP4074530 AVOVENTES Cloître des Jacobins LYON
SSP4074531 AVOVENTES 19 rue Humilité (de l') LYON	SSP4074654 AVOVENTES rue Maréchal Foch (du) LYON
SSP4074663 AVOVENTES lieu dit "Ile Perrache" LYON	SSP4074666 AVOVENTES 33 rue Prêtres (des) LYON
SSP4063183 AVOVENTES 13 rue Servient LYON	SSP4068331 AVOVENTES 127 rue Sainte-Elisabeth LYON
SSP4070779 M. AVOVENTES Cour Rotonde (de la) LYON	SSP4061777 AVOVENTES LYON
SSP4061827 AVOVENTES Saint-Rambert - l'Île-Barbe LYON	SSP4061860 AVOVENTES Chemin Debourg LYON
SSP4061881 AVOVENTES 28 rue Challemeil Lacour LYON	SSP4061891 AVOVENTES 41 Chemin Cures (des) LYON
SSP4062584 AVOVENTES 83 rue Etienne Richerand LYON	SSP4062645 AVOVENTES 7 rue Dossaris LYON
SSP4063351 AVOVENTES rue Gerland (de) LYON	SSP4063369 AVOVENTES Cours Général Giraud LYON
SSP4063575 AVOVENTES lieu dit "Ile Perrache" LYON	SSP4063736 AVOVENTES 33 rue Saint-Joseph LYON
SSP4063746 AVOVENTES Quartier Rivières (des) LYON	SSP4063791 AVOVENTES rue Charité (de la) LYON
SSP4063802 M. AVOVENTES lieu dit "Grandes Terres" LYON	SSP4063822 AVOVENTES 31 rue Saint-Antoine LYON
SSP4065541 AVOVENTES 80 rue Etienne Richerand LYON	SSP4065641 AVOVENTES rue Midi (du) LYON
SSP4065784 AVOVENTES rue Masséna LYON	SSP4065928 AVOVENTES Quai Commerce (du) LYON
SSP4066744 AVOVENTES 116 Chemin Villeurbanne (de) LYON	SSP4067169 AVOVENTES rue Bourgelat LYON
SSP4067358 AVOVENTES 39 rue Moulin-à-vent LYON	SSP4067983 AVOVENTES Chemin Culattes (des) LYON
SSP4068065 AVOVENTES 13 rue Barre (de la) LYON	SSP4068726 M. AVOVENTES Port Combalot LYON
SSP4068752 AVOVENTES Passage Béal (du) LYON	SSP4069128 AVOVENTES rue Clément Marot LYON
SSP4069504 AVOVENTES Impasse Matnet LYON	SSP4069809 AVOVENTES rue Saint-Alban de Montplaisir LYON
SSP4070133 AVOVENTES rue Béal (du) LYON	SSP4070600 M. AVOVENTES Grand rue de l'Hôpital LYON
SSP4070822 AVOVENTES rue Plat d'Argent (du) LYON	SSP4071102 M. AVOVENTES lieu dit "La Guillotière" LYON

SSP4072055 M. AVOVENTES 61 rue Bourbonnais (du) LYON	SSP4072225 AVOVENTES Clos Bannière (de) LYON
SSP4072425 M. AVOVENTES rue Quarantaine (de la) LYON	SSP4074160 AVOVENTES rue Jacques Monod LYON
SSP4074258 AVOVENTES rue Cuvier LYON	SSP4074643 AVOVENTES avenue Berthelot LYON
SSP4074674 AVOVENTES Quartier Ferratière (de la) LYON	SSP4074413 AVOVENTES avenue Saxe (de) LYON
SSP4074623 ? Place Antonin Jutard LYON	SSP4062436 AVOVENTES rue Verlet-Hanus LYON
SSP4062737 AVOVENTES 97 Quai Pierre Scize LYON	SSP4062738 AVOVENTES Quai Serbie (de) LYON
SSP4063378 AVOVENTES rue Saint-Maximin LYON	SSP4063489 AVOVENTES rue Violi LYON
SSP4063539 AVOVENTES LYON	SSP4063614 AVOVENTES LYON
SSP4063654 AVOVENTES Chemin Sacré-Coeur (du) LYON	SSP4064053 AVOVENTES LYON
SSP4064170 AVOVENTES 2 rue Saint-Simon LYON	SSP4064235 AVOVENTES lieu dit "Brotteaux" LYON
SSP4064948 AVOVENTES 2 Place Napoléon LYON	SSP4065520 AVOVENTES Quai Rambaud LYON
SSP4065670 AVOVENTES lieu dit "La Courtille" LYON	SSP4065672 AVOVENTES Chemin Gerland (de) LYON
SSP4065680 AVOVENTES lieu dit "La Mouche" LYON	SSP4065757 AVOVENTES Place Célestins (des) LYON
SSP4065896 AVOVENTES Chemin Scaronne (de la) LYON	SSP4066450 AVOVENTES lieu dit "Ile de Plantigny" LYON
SSP4066683 AVOVENTES lieu dit "Brotteaux" LYON	SSP4067676 AVOVENTES lieu dit "Brotteaux" LYON
SSP4068232 AVOVENTES Allée Perrache LYON	SSP4069666 AVOVENTES avenue Félix Faure LYON
SSP4069614 AVOVENTES Quai Bourgnieu LYON	SSP4069680 AVOVENTES 21 rue Grenette LYON
SSP4069814 ? rue Edouard Nieuport LYON	SSP4069829 AVOVENTES 39 rue Quarantaine (de la) LYON
SSP4070382 AVOVENTES 182 avenue Saxe (de) LYON	SSP4070329 AVOVENTES LYON
SSP4070437 AVOVENTES rue Neuve du Chapeau Rouge LYON	SSP4070553 AVOVENTES Cours Liberté (de la) LYON
SSP4070573 AVOVENTES 10 Montée Belvédère (du) LYON	SSP4070736 AVOVENTES Quartier Plâtre (du) LYON
SSP4070844 AVOVENTES Chemin départemental 46 LYON	SSP4070919 AVOVENTES Quai Gailleton LYON
SSP4070920 AVOVENTES Quai Gailleton LYON	SSP4071405 AVOVENTES LYON
SSP4072526 AVOVENTES rue Pierre Corneille LYON	SSP4074617 AVOVENTES rue Seguin LYON
SSP4074778 AVOVENTES 26 lieu dit "La Ferratière" LYON	SSP4074454 M. AVOVENTES rue Edison LYON
SSP4067490 AVOVENTES 11 rue Madeleine (de la) LYON	SSP4072549 M. AVOVENTES 2 rue Henri IV LYON
SSP4062630 AVOVENTES 49 avenue Tony Garnier LYON	SSP4062668 AVOVENTES lieu dit "Domaine Paradis" LYON
SSP4062852 AVOVENTES 28 rue Gerland (de) LYON	SSP4062885 AVOVENTES 20 Chemin Gerland (de) LYON
SSP4062980 AVOVENTES 70 route Collonges (de) LYON	SSP4063594 AVOVENTES rue Villardière (de la) LYON
SSP4063602 AVOVENTES rue Dunoir LYON	SSP4063665 AVOVENTES lieu dit "Territoire de Serrière de Briord" LYON

SSP4063867 AVOVENTES rue Saint-Antoine LYON	SSP4066428 AVOVENTES Chemin Charpennes (des) LYON
SSP4066819 AVOVENTES Chemin Vénissieux (de) LYON	SSP4066850 AVOVENTES 21 rue Corne de Cerf (de la) LYON
SSP4069616 AVOVENTES Quai Claude Bernard LYON	SSP4069625 AVOVENTES rue Bucherie (de la) LYON
SSP4069628 AVOVENTES rue Jules Cambon LYON	SSP4069682 AVOVENTES rue Gerbe (de la) LYON
SSP4069819 AVOVENTES Quai Perrache LYON	SSP4069825 AVOVENTES 30 rue Francis de Pressensé LYON
SSP4069832 AVOVENTES 16 rue Repos (du) LYON	SSP4069838 AVOVENTES 12 avenue Robinson LYON
SSP4069840 AVOVENTES 2 Montée Saint-Clair du Port LYON	SSP4069856 AVOVENTES 63 Cours Suchet LYON
SSP4069861 AVOVENTES rue Teinturiers (des) LYON	SSP4069874 AVOVENTES AVOVENTES 9 rue Villardière (de la) LYON
SSP4070002 AVOVENTES Cours Richard Vitton LYON	SSP4070110 AVOVENTES lieu dit La Pétavaudière LYON
SSP4070314 AVOVENTES rue Oran (d') LYON	SSP4070330 AVOVENTES AVOVENTES rue Capitaine Robert Cluzan (du) LYON
SSP4071480 AVOVENTES AVOVENTES Quai Paul Sédaillan LYON	SSP4071717 AVOVENTES rue Gerbe (de la) LYON
SSP4072243 AVOVENTES 42 Chemin Saint-Priest (de) LYON	SSP4072502 M. AVOVENTES Cours Aristide Briand LYON
SSP4072528 M. AVOVENTES rue Molière LYON	SSP4072548 AVOVENTES LYON ?
SSP4072614 M. AVOVENTES 23 rue Crémieux (de) LYON	SSP4074513 AVOVENTES 115 Chemin Rhône (du) LYON
SSP4074538 AVOVENTES AVOVENTES 171 rue Madame LYON	SSP4074540 AVOVENTES 154 rue Monsieur LYON
SSP4074541 AVOVENTES AVOVENTES rue René Leynaud LYON	SSP4074646 AVOVENTES avenue Maréchal Foch LYON
SSP4074647 AVOVENTES rue Antoine Charial LYON	SSP4074649 AVOVENTES 4 rue Palais (du) LYON
SSP4074650 AVOVENTES boulevard Vivier-Merle LYON	SSP4074653 AVOVENTES rue Passet LYON
SSP4074636 AVOVENTES Chemin Scaronne (de la) LYON	SSP4062641 AVOVENTES lieu dit "La Mouche" LYON
SSP4066015 AVOVENTES AVOVENTES rue Trois Rois (des) LYON	SSP4071213 AVOVENTES Port Edouard Herriot LYON
SSP4065840 AVOVENTES rue Louis Le Grand LYON	SSP4065841 AVOVENTES Montée Saint-Cyr (de) LYON
SSP4070986 AVOVENTES rue Lieutenant Chambonnet (du) LYON	SSP4068547 AVOVENTES rue Professeur Joseph Nicolas (du) LYON
SSP4068526 AVOVENTES route départementale n°485 LYON	SSP4068527 AVOVENTES rue Commandant Charcot (du) LYON
SSP4068530 AVOVENTES AVOVENTES Gare Perrache LYON	SSP4071702 AVOVENTES Chemin Culattes (des) LYON
SSP4071676 AVOVENTES AVOVENTES rue Chaponnay LYON	SSP4071692 M. AVOVENTES AVOVENTES 16 rue Petit LYON
SSP4072214 M. AVOVENTES Chemin Taboulière (de la) LYON	SSP4070532 M. AVOVENTES rue Cavenne LYON
SSP4073321 AVOVENTES LYON	SSP4074451 AVOVENTES AVOVENTES lieu dit "Les Broteaux" LYON
SSP4074457 AVOVENTES Quai Chauveau LYON	SSP4074458 AVOVENTES lieu dit "Aux Brotteaux" LYON
SSP4074459 AVOVENTES 107 Faubourg Bresse (de) LYON	SSP4074460 AVOVENTES AVOVENTES Montée Butte (de la) LYON
SSP4073387 AVOVENTES 21 rue Pont Neuf (du) LYON	SSP4073476 AVOVENTES Centre Commercial la Part Dieu LYON

SSP4073481 M. AVOVENTES rue Joannès Carret LYON	SSP4073482 M. AVOVENTES Quartier Vaise LYON
SSP4074548 AVOVENTES rue Oiselière (de l') LYON	SSP4072524 AVOVENTES AVOVENTES Place François-Bertras LYON
SSP4074534 AVOVENTES 122 rue Monsieur LYON	SSP4074536 AVOVENTES La Guillotière LYON
SSP4061949 AVOVENTES LYON	SSP4069351 AVOVENTES LYON
SSP4066456 AVOVENTES 283 rue Duguesclin LYON	SSP4070440 AVOVENTES rue Marius Berliet LYON

LISTE DES SITES BASOL (À MOINS DE 500 MÈTRES)

BASE DE DONNÉES DE POLLUTION DES SOL

		299 mètres
SSP000057701 AVOVENTES	<i>Les parcelles ont accueilli les activités de la SOCIETE NOUVELLE DE LA BUIRE AUTOMOBILE jusqu'en 1910 puis diverses activités non classées jusqu'au réaménagement en zone résidentielle entre 2003 et 2010. La présence de polluants dans les sols a été identifiée (arsenic, baryum, cadmium, chrome, cuivre, plomb, solvants halogènes). Une nappe polluée est présente au droit du site (solvants halogènes). Une surveillance des eaux souterraines, prescrite à l'aménageur GECINA, a été prescrite à la date du 23/08/2004. En 2007, date de la dernière mesure, le tétrachloroéthylène est toujours présent. Un rapport de dépollution a été remis à l'inspection des installations classées au mois de juillet 2003. Au total, 972 tonnes de terres contaminées ont été excavées et éliminés hors site.</i>	

		313 mètres
SSP000173201 AVOVENTES	<i>Le terrain a accueilli, de 1838 à 1902, une usine fabricant du gaz à partir de la distillation de la houille, susceptible d'avoir entraîné une pollution des sols aux hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). A l'arrêt de la production, les installations ont été démantelées. Après la création du poste de transformation électrique (à l'est), le reste du site, d'une superficie de 10.000 m² environ, a été scindé en 2 ilots distincts. Le plus grand, à l'ouest (8.700 m²), a été entièrement construit dans les années 1970 pour des locaux administratifs occupés par EDF GDF Services. Le plus petit (1.500 m²) formant un triangle au centre du SIS, a abrité des installations de distribution de gaz naturel jusqu'aux années 1950, puis des bureaux jusqu'aux années 1990. Cet ilot a depuis été reconstruit en immeuble d'habitation, après un diagnostic des sols qui n'a pas révélé de pollutions.</i>	

		356 mètres
SSP000057901 AVOVENTES	<i>Le site a été le siège des activités industrielles suivantes : - Construction de matériels ferroviaire et naval (de 1847 à 1919) ; - Travail des métaux, forges, presses et laminoirs (de 1947 à 1985) ; - Distribution de carburants (de 1948 à 2000) ; - Transformateurs électriques ; - Menuiserie. La présence de polluants dans les sols a été identifiée (arsenic, cuivre, mercure, plomb, zinc, hydrocarbures, TCE, HAP). Une nappe polluée est présente au droit du site (solvants halogénés, hydrocarbures). Le site a fait l'objet d'un réaménagement au sein de la ZAC de la Buire (jardins de la Buire) de 2004 à 2015, date de la dissolution de celle-ci. La SAS BUIRE Aménagement était chargé de cette réhabilitation. Les travaux de dépollution effectués n'ont pas fait l'objet d'un constat par l'inspection des installations classées, ce site ne pouvant être encadré au titre des ICPE, du fait de la disparition des exploitants industriels. La SAS BUIRE Aménagement a toutefois réalisé et rapporté à l'administration un suivi des eaux souterraines de 2004 à 2010, en respect de l'arrêté préfectoral du 04/10/2004. Ce suivi montre une contamination persistante des eaux souterraines au tétrachloroéthylène encore en novembre 2009 (57 µg/l). Observations: Etat réalisé selon les dernières informations transmises à la police ICPE concernant la dépollution (2006).</i>	

LISTE DES SITES ICPE (À MOINS DE 500 MÈTRES)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

241 rue Garibaldi 69003 Lyon AVOVENTES		302 mètres
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010600804	
3 avenue Felix Faure 69007 Lyon AVOVENTES		392 mètres
Non Seveso	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010600086	
59 rue de l'Abondance 69003 LYON 03 AVOVENTES		482 mètres
	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0010600672	



Préfecture : Rhône
Commune : LYON 07

Déclaration de sinistres indemnisés

en application du IV de l'article L 125-5 du Code l'environnement

Adresse de l'immeuble

30 Rue Rachais
69007 LYON 07

Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe

Cochez les cases **OUI** ou **NON**

si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune

Catastrophe naturelle	Début	Fin	Arrêté	Jo du	Indemnisation
Glissement de Terrain	01/04/1983	30/04/1983	21/06/1983	24/06/1983	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Glissement de Terrain	01/05/1983	31/05/1983	21/06/1983	24/06/1983	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	03/06/2023	03/06/2023	18/01/2024	30/01/2024	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	06/08/2007	06/08/2007	10/01/2008	13/01/2008	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	20/03/2001	23/03/2001	27/04/2001	28/04/2001	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2000	10/06/2000	03/08/2000	23/08/2000	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	22/10/1999	24/10/1999	07/02/2000	26/02/2000	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	10/10/1993	10/10/1993	18/07/1995	03/08/1995	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	29/07/1990	29/07/1990	04/12/1990	15/12/1990	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/05/1983	31/05/1983	21/06/1983	24/06/1983	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	30/04/1983	21/06/1983	24/06/1983	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Inondations Remontée Nappe	18/03/2001	28/03/2001	23/01/2002	09/02/2002	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Mouvement de Terrain	17/04/2005	18/04/2005	06/10/2005	14/10/2005	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Poids de la Neige	26/11/1982	28/11/1982	15/12/1982	22/12/1982	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

Etabli le :

24/12/2024

Nom et visa du vendeur

Visa de l'acquéreur

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou en mairie, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le site portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.georisques.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



**QUE FAIRE
EN CAS DE...**

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES REALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ÉLOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches,...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ÉLOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

ATTESTATION D'ASSURANCE

Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services Attestation RC Professionnelle Diagnostiqueurs immobiliers

La Compagnie Allianz I.A.R.D atteste que :

DIAGNOSTIQUEURS ASSOCIES

**23 rue Claude Violet
69008 LYON**

a souscrit auprès d'elle sous le n° 61.542.164 un contrat d'assurance ayant pour objet de satisfaire à l'obligation édictée par les articles L271-6 et R-271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de le garantir contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités suivantes :

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS CI DESSOUS ENUMERES :

Constat de Risque d'exposition au plomb (CREP)

Etat relatif à la présence de termites

Etat de l'installation intérieure de gaz

Etat de l'installation intérieure d'électricité

Diagnostic de performance énergétique(DPE)

Etat des risques naturels miniers et technologiques

Document établi à l'issue du contrôle des installations d'assainissement non collectif

Etat mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante

Information sur la présence d'un risque de présence de mères

Diagnostic RADON

Loi Carrez

Loi BOUTIN

Diagnostic Risque d'intoxication au Plomb dans les Peintures(DRIPP)

Diagnostic Technique Amiante (DTA)

Contrôle visuel amiante - Diagnostic amiante avant travaux/démolition norme NF X46-020

Recherche de plomb avant travaux/avant démolition

Diagnostic de plomb après travaux/après démolition, Recherche de plomb après travaux/ après démolition

Diagnostic de performance énergétique (DPE) et Audit énergétique des immeubles en monopropriété étiquetés F ou G réalisé en complément du DPE dans le cadre de l'article

L.126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation

Garantie RC Professionnelle : 300 000 EUR par sinistre dans la limite de 500 000 EUR par année d'assurance

La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du 01.01.2024 au 31.12.2024.

Les activités sont garanties sous réserve que le souscripteur soit titulaire des certificats délivrés par des organismes de certification accrédités, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au delà des clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. **Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité règle proportionnelle, exclusions, déchéances..)**

Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances

Société anonyme au capital de 991.967.200 €

Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

542 110 291 RCS Nanterre

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 16/01/2024

Pour la Compagnie Allianz I.A.R.D

Pour la Compagnie,



AVOVENTES

Direction Sc

ntreprises



**La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à**

AVOVENTES AVOVENTES

sous le numéro DI-21-1591

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes

Amiante Avec Mention Prise d'effet : **25/02/2022** Validité : **13/01/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]

GAZ Prise d'effet : **08/02/2022** Validité : **07/02/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]

Electricité Prise d'effet : **08/02/2022** Validité : **07/02/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]

DPE sans mention Prise d'effet : **08/02/2022** Validité : **07/02/2029**

[arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique]

Termites Metropole Prise d'effet : **14/01/2022** Validité : **13/01/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]

Plomb Crep Prise d'effet : **14/01/2022** Validité : **13/01/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]



Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier
PRO 06



AVOVENTES
Gestionnaire des certifiés

Saint Rémy les chevreuse, le 01/07/2024



La certification de compétence de personnes physiques
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

AVOVENTES AVOVENTES

sous le numéro **DI-21-1591**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes



Amiante Sans Mention

Prise d'effet : **14/01/2022** Validité : **13/01/2029**

[Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique]



Le maintien des dates mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier
PRO 06



AVOVENTES
Gestionnaire des certifiés

Accréditation
N° 4-0540
portée disponible sur
www.cofrac.fr

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
01 30 85 25 71 – www.abcidia-certification.fr
ENR20 V10 du 02 décembre 2021

ATTESTATION D'AUDIT ENERGETIQUE

Prorogation de la durée de validité de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, établie pour un diagnostiqueur immobilier DPE , délivrée par ABCIDIA Certification

AE+ DI-21-1591

Monsieur **AVOVENTES** titulaire de l'attestation relative à la capacité de réaliser les audits énergétiques prévus à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation, délivrée par ABCIDIA CERTIFICATION , a obtenu la prorogation de sa durée de validité sans pouvoir dépasser le 30 Avril 2025, après une évaluation favorable, par ABCIDIA CERTIFICATION d'au moins deux audits énergétiques, prévus à L. 126-28-1 susmentionné. Ces audits énergétiques ont été réalisés depuis la date de prise d'effet de cette attestation.

Date de prise d'effet de la prorogation de la durée de validité de l'attestation : **15/09/2024**

Date de fin de validité de l'attestation : **30/04/2025**

professionnel mentionné à l'article R. 271-1 du code de la construction et de l'habitation certifié pour réaliser un diagnostic de performance énergétique organisme certificateur accrédité par le COFRAC certification de personnes n°4-0540 portée disponible sur www.cofrac.fr.

prévue à l'article 1 du décret n° 2022-780 du 4 mai 2022 relatif à l'audit énergétique mentionné à l'article L. 126-28-1 du code de la construction et de l'habitation



ATTESTATION SUR L'HONNEUR réalisée pour le dossier n° **SERLY/24/1011/CJM** relatif à l'immeuble bâti visité situé au : 30, rue Rachais 69007 LYON.

Je soussigné, **AVOVENTES AVOVENTES**, technicien diagnostiqueur pour la société **Diagnostiqueurs Associés SARL** atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L.271-6 du Code de la Construction, à savoir :

- Disposer des compétences requises pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier, ainsi qu'en atteste mes certifications de compétences :

Prestations	Nom du diagnostiqueur	Entreprise de certification	N° Certification	Echéance certif
Amiante	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	13/01/2029 (Date d'obtention : 14/01/2022)
Plomb	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	13/01/2029 (Date d'obtention : 14/01/2022)
Termites	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	13/01/2029 (Date d'obtention : 14/01/2022)
DPE	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	07/02/2029 (Date d'obtention : 08/02/2022)
Gaz	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	07/02/2029 (Date d'obtention : 08/02/2022)
Electricité	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	07/02/2029 (Date d'obtention : 08/02/2022)
Audit Energetique	AVOVENTES AVOVENTES	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1591	30/04/2025 (Date d'obtention : 15/12/2023)

- Avoir souscrit à une assurance (La Compagnie Allianz IARD n° 61.542.164 valable jusqu'au 31/12/2024) permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions.
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir les états, constats et diagnostics composant le dossier.
- Disposer d'une organisation et des moyens (en matériel et en personnel) appropriés pour effectuer les états, constats et diagnostics composant le dossier.
-

Fait à **LYON**, le **20/12/2024**

Signature de l'opérateur de diagnostics :

RHONEDIAG
23, rue Claude Violet - 69008 LYON
Tél. : 04 72 04 44 12
E-mail : lyon@rhonediag.fr
Siret 525 309 779 00029

Article L271-6 du Code de la Construction et de l'habitation

« Les documents prévus aux 1° à 4° et au 6° de l'article L. 271-4 sont établis par une personne présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés. Cette personne est tenue de souscrire une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions. Elle ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents mentionnés au premier alinéa. Un décret en Conseil d'Etat définit les conditions et modalités d'application du présent article. »

Article L271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation

« Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L.271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le dossier. »